

photo UPC

GERULAITIS ABAT LE GÉANT LENDL

page 9



photo Armand Trottier, LA PRESSE

LES EXPOS PERDENT 3-1

pages 2, 3, 4 et 5

Rogers n'aurait pas dû lancer à Mike Schmidt

LES CONCORDES SE FONT ROSSER 46-8 À EDMONTON

page 7

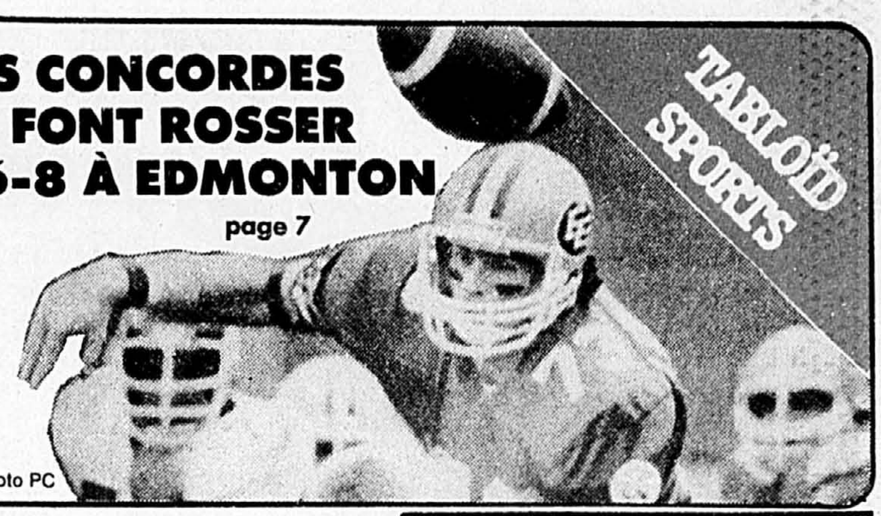


photo PC

TABLOÏD SPORTS

35 cents HORS DE LA ZONE MÉTROPOLITAINE 45¢

LE PLUS GRAND QUOTIDIEN FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

la presse

MONTRÉAL, LUNDI 16 AOÛT 1982,
NO 189, 46 PAGES, 3 CAHIERS

Le Relais
MAINTENANT CONCESSIONNAIRE
CHEVROLET/OLDSMOBILE
9411, avenue Papineau (au nord de Métropolitain)
384-6380

recast

PÉNITENCIER LAVAL

UNE BAGARRE AVEC DEUX NOUVEAUX DÉTENUS, À L'ORIGINE DE L'ÉMEUTE?

Selon certaines sources, il n'y aurait pas eu de véritable tentative d'évasion. Les coups de feu entendus par les voisins du pénitencier auraient été tirés par les gardiens pour inciter les détenus à regagner leur cellule.

page A 3

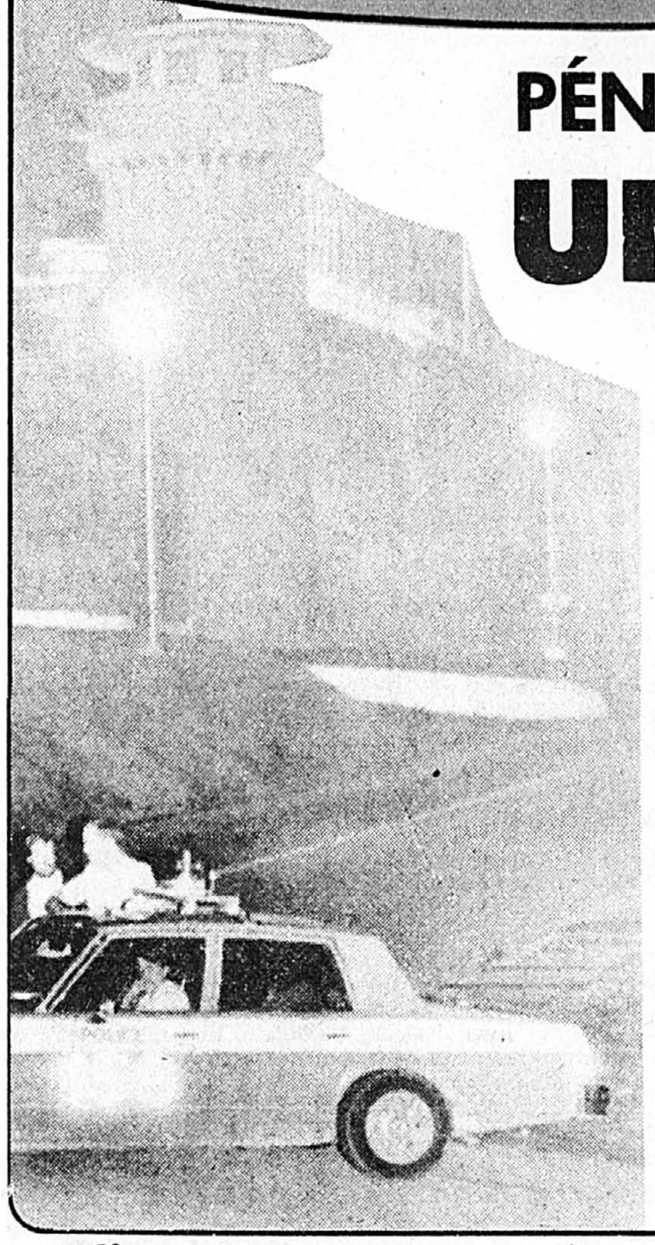


photo PC

QUÉBEC QUITTE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE L'ÉDUCATION

page A 5

BOURASSA ALIMENTE LE SUSPENSE

page A 5



photothèque LA PRESSE

UN DÉPUTÉ PRÊT À DÉMISSIONNER POUR FAIRE PLACE À BOURASSA

page A 4

AU LAC-SAINT-JEAN
UN VOILIER EXPLOSE:
QUATRE MORTS D'UNE MÊME FAMILLE

page A 3



LE MONDE

BEGIN LÂCHERAIT DU LEST

Israël aurait abandonné deux ou trois exigences clés dans le cadre du plan d'évacuation de l'OLP de Beyrouth mais aucun accord n'est encore annoncé.

MGR GLEMP SE MONTRE PRUDENT

Devant 300,000 fidèles réunis à Czestochowa, le primat de Pologne évite toute critique du régime de la loi martiale et appelle simplement au «dialogue», dans le but apparent de sauvegarder la prochaine visite du pape.

page B 12

GRACELAND OUVERTE AUX FANS D'ELVIS

page B 3

SOMMAIRE

3
Annonces classées: B 6 à B 10
Arts et spectacles:
—Informations: B 3, B 4
—Cinéma: B 5
Carrières et professions: A 10
Décès, naissances, etc.: B 11
Économie: A 9, A 10
FEUILLETON: B 7
Horoscope: B 8
Jardinage: B 9
La mode du jour: B 10
Le monde: B 12
Mots croisés: B 9
Pleins Feux: A 8
Quoi faire aujourd'hui: B 5
Télé-câble: B 3
Télévision: B 5
— Horaires: B 5
Vivre aujourd'hui: B 1, B 2

TABLOÏD SPORTS
Bandes dessinées: 18
Mots croisés: 18



DUTOIT, GRAND MONTRÉALAIS DES LECTEURS DE LA PRESSE

page A 3

DEUX PROGRAMMES POPULISTES

LES CONSERVATEURS DE COLOMBIE-BRITANNIQUE VISENT UNE UNION AVEC LES INDÉPENDANTISTES

■ Notre collaborateur à Vancouver, Daniel Raunet, rapporte que ce projet de fusion avec les indépendantistes du Western Canada Concept risque de provoquer une profonde division chez les conservateurs. Certains millitants évoquent même la possibilité de réclamer la démission du chef conservateur, Brian Westwood.

page A 5

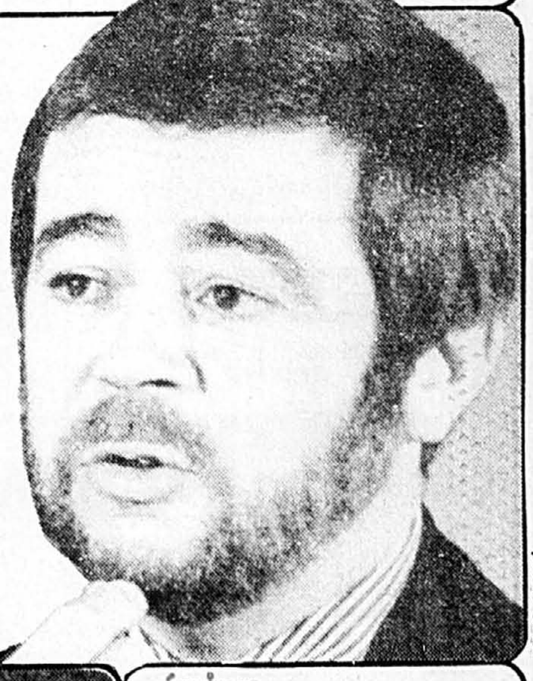


photo UPC

DIEPPE: LE GOUVERNEMENT CANADIEN IGNORAIT LA PORTÉE DE L'ENGAGEMENT

Un Pleins feux de Pierre Vennat

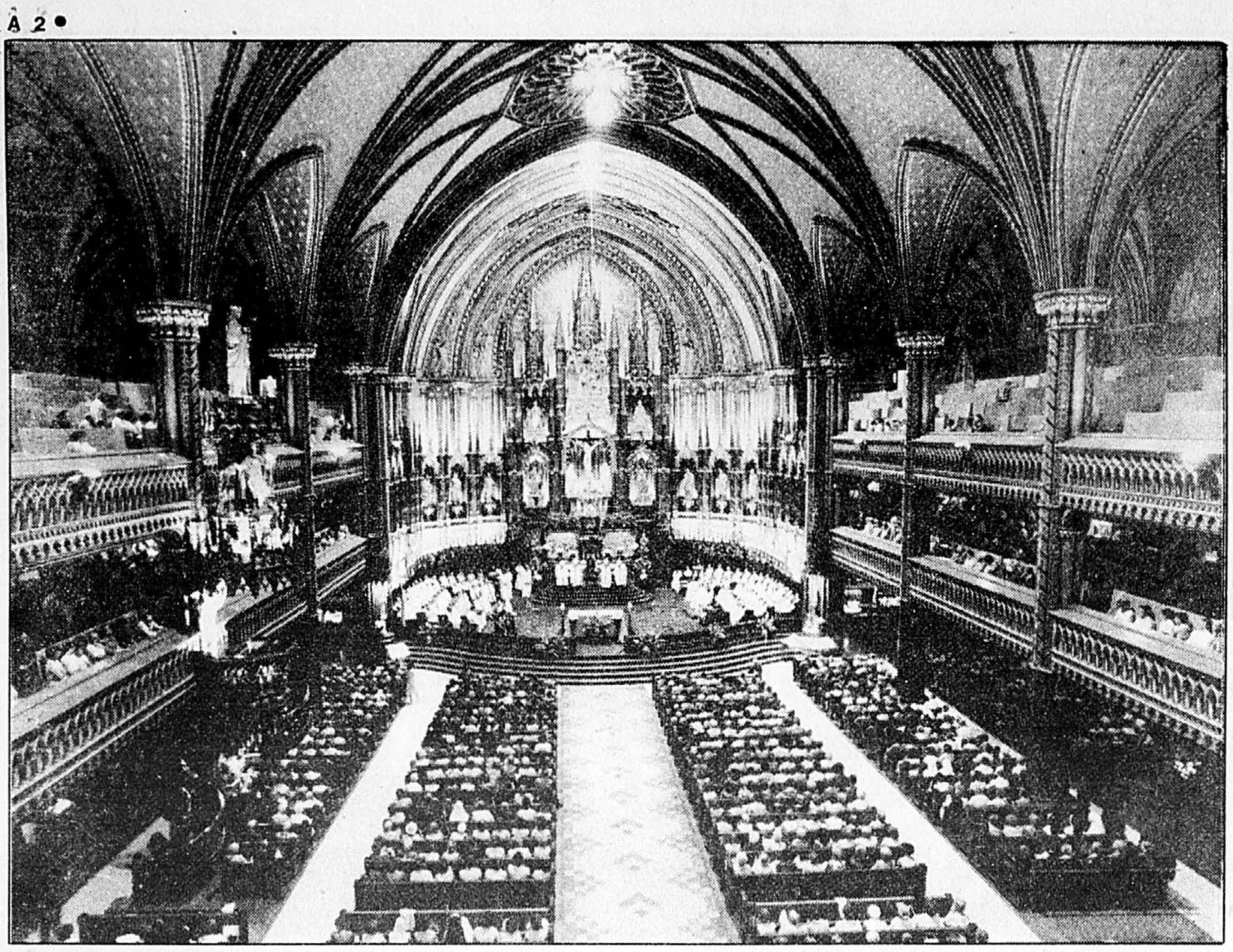
page A 8

ÉDITO

DES TRANSPORTS À RATIONALISER

PAR JEAN-GUY DUBUC

page A 6



Des cérémonies grandioses pour baptiser la basilique Notre-Dame

L'église Notre-Dame n'existe plus. Celle-ci a en effet été officiellement élevée au titre de basilique mineure hier, et c'est sous ce nom qu'il faut maintenant désigner le temple de la place d'Armes. Accédant du coup au même rang que l'Oratoire et la cathédrale Marie-Reine-du-Monde, la basilique a fêté son baptême en grande pompe, avec un cortège de dignitaires ecclésiastiques et une foule recueillie. On a également profité de la circonstance pour décorer 21 personnes du mérite diocésain, alors que sept autres recevaient une décoration pontificale envoyée directement du Vatican. Photo La PRESSE, Armand Trottier

Joyeux tintamarres et couleurs vives ont marqué la fête nationale acadienne

■ CARAQUET (PC) — Toute l'Acadie a résonné hier au diapason de la fierté acadienne, exprimée à grands bruits par le déclenchement de tintamarres assourdissants marquant la Fête nationale des Acadiens.

Vers 17h00, dans différentes localités, les gens sont sortis à l'extérieur et sont descendus dans la rue, faisant un vacarme tel que la fête nationale ne pouvait passer inaperçue, même pour une personne qui se serait fermé les yeux et bouché les oreilles...

Défilés

C'est probablement à Caraquet que s'est déroulé le plus grand déploiement, lorsque des milliers de personnes s'étaient massées le long d'un parcours d'environ deux kilomètres, regardant défiler une foule à pied, déambulant, dansant et chantant au son de la musique acadienne, tout en frappant sur les objets les plus hétéroclites.

Autant les sons et la musique pouvaient être entrainants, autant les couleurs vives mettaient le coeur à la fête. La consigne avait été donnée et bien suivie de se costumer et de se déguiser.

Après s'être bien réchauffés, ceux qui ne l'avaient pas vu en après-midi, ont pu se rendre savourer le spectacle de «l'Acadie en fête» auquel participent, entre autres, Beausoleil-Broussard, Albert Belsile, et les Danseurs d'la Vallée Saint-Jean.

Des défilés bruyants ont également eu lieu à Bertrand, à Grand-Anse, Sheila, Tracadie et ailleurs autour de la péninsule.

Richard Hatfield

Le premier ministre du Nouveau-Brunswick, M. Richard Hatfield, qui a assisté à une partie du spectacle de l'Acadie en fête, à Caraquet, en début d'après-midi, s'est ensuite rendu au Village historique acadien où il a remis au président de la Société des Acadiens du Nouveau-Brunswick, M. Denis Losier, la proclamation royale reconnaissant la Fête nationale des Acadiens, le 15 août.

Le premier ministre a lu, en français, le court texte de la proclamation qui porte la signature du lieutenant-gouverneur de la province, M. George Stanley.

Le président de la SANB, M. Denis Losier, a remercié le gouvernement de M. Hatfield pour ce geste de reconnaissance à l'endroit des Acadiens. Il a toutefois averti M. Hatfield que cette proclamation ne ralentira en rien ses efforts pour que le 15 août devienne un congé férié, au même titre que tous les autres congés au Nouveau-Brunswick.

La foule, rassemblée à cet endroit dans le cadre de la reconstitution de la Convention nationale des Acadiens de 1881, s'est alors mise à scander «Une journée de congé», à l'intention de M. Hatfield, qui a continué d'afficher sa bonne humeur. Il a déjà dit qu'il n'envisagera pas cette possibilité avant 1984.

Jumelage de villes

Toujours en ce 15 août, le Village historique acadien a amorcé le processus de jumelage avec un autre village historique acadien en Louisiane. D'ailleurs la fête nationale des Acadiens était célébrée pour la première fois, dimanche, à Lafayette, en Louisiane, et l'organisateur de cette célébration, M. Paul Martin, se trouvait au Village historique acadien. Il a eu un entretien téléphonique symbolique avec M. Daniel Thériault de Caraquet, qui travaille à Lafayette, et chacun a décrit la fête qui se déroulait dans sa ville respective.

APPLICATION DE LA LOI DE POLICE

Les petites municipalités réclament un moratoire

■ NOTRE-DAME-DES-PRAIRIES (PC)(— Essoufflées à l'idée d'avoir à se constituer prochainement un corps de police avec toutes les implications financières que cela suscite, les municipalités d'environ 5,000 habitants, réunies hier à Notre-Dame-des-Prairies, en banlieue de Joliette, se sont entendues pour réclamer du ministre de la Justice un moratoire sur l'application de la Loi de police actuelle. Quatorze petites municipalités ont pris part au front commun.

Estimant que le contexte économique est bien différent et plus difficile qu'au moment où la loi 48 a été adoptée, en 1979, les petites municipalités de 5,000 habitants se disent étouffées à l'idée d'avoir à assumer les frais de la sécurité publique sur leur territoire.

Elles soutiennent qu'il y a lieu de repenser les modalités de cette loi, au chapitre les concernant.

Des députés péquistes présents, MM. Guy Chevrette et René Blouin ont refusé d'appuyer la cause des petites municipalités, arguant que la loi actuelle permet une foule d'aménagements, et que les municipalités sont étudiés cas par cas.

Pour sa part, le député libéral de Maskinongé, M. Yvon Picotte, s'est rangé résolument dans le camp des municipalités contestataires, soulignant que la présente controverse démontre bien la pertinence de repenser l'application de la loi de police.

Les petites municipalités apparaissent d'accord sur un point: si elles acceptent d'ouvrir la porte à un ou deux agents de police, elles se devront un jour de faire face à un syndicat, qui réclamera les mêmes conditions que celles consenties à la SQ tant au chapitre des salaires qu'à celui des deux hommes par voiture. Elles craignent le fardeau financier qui s'annonce, et se proposent de tenter d'infléchir le ministre Bédard.

IMPORTANTE EXPÉRIENCE RATÉE

Columbia: le télescope a refusé de s'ouvrir

■ WASHINGTON (AP) — Une des principales expériences secrètes que devaient faire les astronautes, au cours du dernier voyage de la navette Columbia, a complètement échoué parce que le couvercle d'un télescope ne s'est pas ouvert comme prévu. C'est ce qu'ont fait savoir en fin de semaine des sources proches des responsables du projet militaire.

Il fut question, à un moment donné, d'envoyer un des astronautes dans la soute tenter de réparer le couvercle, mais le projet a été abandonné, faute de temps.

Ce télescope infrarouge, principal élément du projet militaire, était protégé par un couvercle en métal. Les astronautes n'ont pas réussi à l'ouvrir depuis la cabine. Le télescope devait inspecter l'horizon afin de recueillir des données de base qui auraient permis à d'autres navettes militaires de détecter des missiles et vaisseaux ennemis.

Les astronautes, agissant à partir d'instructions de la base, ont cherché à enlever le couvercle en se servant du bras télémanipulateur canadien, mais en vain.

Il s'agissait de la première mission spatiale militaire et elle avait été gardée secrète. Toutefois, une bonne partie de l'expérience prévue était connue à la suite de la publication de documents techniques survenue avant que le projet ne soit classé secret.

Une institution: la fête des «sages» au Lac Noir

■ Vieillir au Lac Noir, c'est certainement plus facile qu'à bien d'autres endroits. Une quarantaine de «sages», tous âgés de 70 ans et plus, en ont à nouveau fait l'expérience hier, alors qu'on reprenait à leur intention une petite cérémonie devenue presque une institution depuis cinq ans à ce lac situé à proximité de Saint-Jean-de-Matha.

L'idée est d'ailleurs bien simple, et facile à appliquer partout: les aînés de la paroisse se rendent à la chapelle du lac une fois par année, où on accueille chacun d'eux avec un petit mot gentil. Puis c'est la messe et l'homélie prononcée par un ou une sage. Après quoi chacun s'en retourne tout simplement chez soi, où les enfants ont préparé le repas familial.

«Aujourd'hui il n'y en a plus que pour les jeunes», explique le coordonnateur de cette journée, M. Normand Prescott. Celui-ci constate que les participants en retirent énormément de joie, que cela ne coûte à peu près rien et que les personnes ainsi collectivement fêtées en ressortent valorisées.

LA MÉTÉO

AUJOURD'HUI: Min.: 13 Max.: 27
ENSOLEILLÉ

DEMAIN: CIEL VARIABLE

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	12	24	Nuageux
Outaouais	13	27	Ensoleillé
Laurentides	12	26	Ensoleillé
Cantons de l'Est	13	27	Ensoleillé
Mauricie	12	26	Ensoleillé
Québec	13	27	Ensoleillé
Lac-Saint-Jean	12	24	Nuageux
Rimouski	10	22	Ensoleillé
Gaspésie	12	22	Ensoleillé
Baie-Comeau	10	20	Ensoleillé
Sept-Iles	10	20	Nuageux

Canada

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Victoria	11	22	Ensoleillé
Edmonton	10	24	Ensoleillé
Regina	12	24	Ensoleillé
Winnipeg	10	24	Ensoleillé
Toronto	17	28	Brumeux
Fredericton	12	26	Ensoleillé
Halifax	14	26	Ensoleillé
Charlottetown	14	22	Ensoleillé
Saint-Jean	10	22	Ensoleillé

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	18	29	Nlle-Orléans	18	31
Buffalo	16	28	Pittsburgh	14	26
Chicago	17	29	San Francisco	18	29
Miami	25	32	Washington	19	30
New York	19	29	Dallas	18	29

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	9	19	Madrid	16	36
Athènes	23	33	Moscou	17	25
Acapulco	25	36	Mexico	12	26
Berlin	9	23	Oslo	7	19
Bruxelles	14	22	Paris	16	22
Buenos Aires	10	19	Rome	18	35
Copenhague	12	19	Séoul	24	25
Genève	19	28	Stockholm	12	20
Hong Kong	28	32	Tokyo	26	28
Le Caire	22	33	Trinidad	18	27
Lisbonne	16	24	Vienne	18	26
Londres	12	22			

La Quotidienne
TIRAGE DE SAMEDI
1 0 9

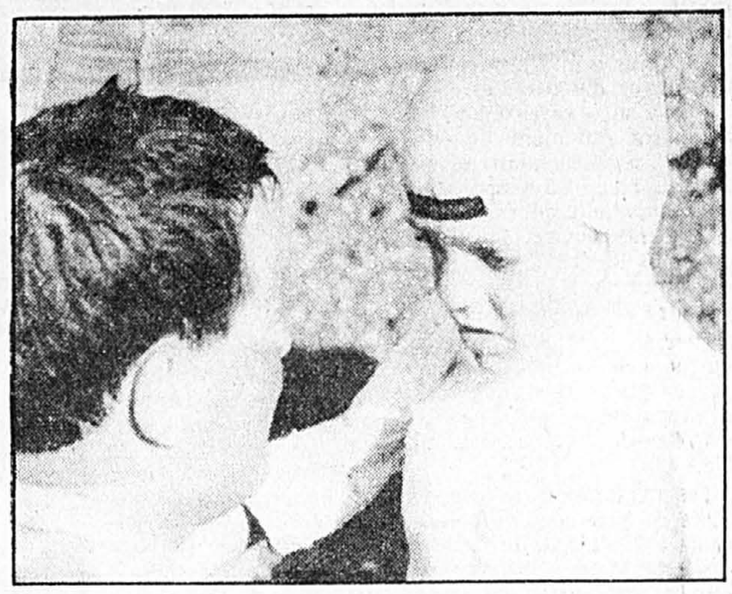
EN BREF

Autre alerte à la bombe

■ Une alerte à la bombe a semé l'émoi, samedi, à la centrale hydro-électrique de Carillon, sur la rivière des Outaouais. On a dû fermer l'écluse et évacuer les résidants de plusieurs maisons du secteur environnant, en raison des risques d'inondations, advenant une explosion. L'appel anonyme aurait été logé au bureau d'Hydro-Québec. Toutefois, les policiers n'ont rien trouvé au cours de leurs recherches. Il s'agit de la deuxième fausse alerte à la bome à cette centrale depuis deux semaines.

Conseiller municipal acquitté

■ Le conseiller municipal Gaston Goulet, de Sherbrooke, a été acquitté vendredi de l'un des chefs d'abus de confiance portés contre lui et il connaîtra le verdict au sujet de l'autre, le 27 août prochain. M. Goulet était sopçonné d'avoir demandé une considération quelconque à M. Gérard Boucher, soumissionnaire et entrepreneur engagé par la ville pour le déneigement de l'aéroport. Le juge a estimé que la preuve de la poursuite était insuffisante.



Si près du but...

Jason Pipoly, l'écolier américain de 11 ans qui voulait devenir le plus jeune à traverser la Manche à la nage, a abandonné, samedi, à six milles de son objectif et à 21 milles de son point de départ, après huit heures trente passées en mer. On ignore pour quelle raison l'enfant a abandonné son projet alors qu'il se trouvait si près du but. Téléphoto AP

4 morts à Saint-Pie

■ Quatre jeunes hommes de Farnham ont perdu la vie de façon tragique dans un accident survenu tôt, hier, près de Saint-Pie. Sylvain Mathieu, 19 ans, Michel Barber, 16 ans, Daniel Poissant, 19 ans et Michel Payant, 19 ans, ont trouvé la mort quand le véhicule dans lequel ils avaient pris place a frappé un ponceau d'acier, à Notre-Dame, près de Ste-Pie. Le conducteur Sylvain Mathieu et deux de ses compagnons sont morts sur le coup, et leur décès a été constaté à l'hôpital Honoré-Mercier, de St-Hyacinthe. Quant au quatrième, il est décédé peu de temps après son admission à l'hôpital Notre-Dame, de Montréal. Sous la violence du choc, la voiture s'est littéralement transformée en tas de ferraille.

Collision de motos inusitée

■ Un accident de la circulation inusité a fait un mort à Lac Brome, à l'heure du souper, hier, alors qu'un motard a perdu la vie dans une embardée impliquant plusieurs motos. Le nom de la victime n'a pas été révélé, pas plus que ceux de deux autres motards qui ont subi des blessures mineures dans l'accident. Les blessés ont été traités à l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins, de Cowansville. L'accident s'est produit un peu avant 18 heures, sur la route 104, à Knowlton. Selon les renseignements fournis par la Sûreté municipale de Lac Brome, pas moins d'une trentaine de motos circulaient en groupe, et pour une raison inconnue, l'une d'entre elles a fait une embardée. Une chute s'en est suivie, alors que d'autres motards, surpris par cette fausse manoeuvre, n'ont pu contourner leur compagnon, provoquant des collisions à la chaine.

Morts piétinés par la foule

■ Une fillette de 5 ans et un garçon de 9 ans sont morts piétinés hier, à Guadalaraja, au Mexique, par la foule au moment où plus de 20,000 personnes se pressaient pour assister au concert en plein air du groupe pop vénézuélien «Los Chamos». Quinze autres jeunes ont été sérieusement blessés.

«Cecil» fait 19 morts et 33 disparus

■ Le typhon «Cecil», qui a balayé vendredi la Corée du Sud, a laissé derrière lui 19 morts et 33 disparus. Selon les autorités coréennes, plus de 4,000 personnes seraient sans abri. Le typhon, maintenant réduit à l'intensité d'un orage tropical, se trouvait hier matin au large des côtes occidentales de la Corée du Nord.

Une bombe explose en Inde

■ Sept personnes ont été tuées et seize autres blessées samedi soir, dont cinq grièvement, par l'explosion d'une bombe à retardement sur un marché de Nowgong, au nord de l'Assam, dans le nord-est de l'Inde. La bombe a exposé alors que les gens se préparaient à faire leurs achats à la veille des fêtes pour l'indépendance de l'Inde. Cet événement intervient après 22 mois de troubles dans l'Assam qui ont coûté la vie à au moins 334 personnes. Les responsables de cette vague d'agitation demandent au gouvernement de New Delhi l'expulsion de près de cinq millions d'immigrants originaires du Bangladesh et du Népal.

Un avion militaire s'écrase

■ Un avion militaire s'est écrasé samedi, au décollage de Managua, au Nicaragua, entraînant la mort de 19 personnes, dont 14 militaires. Parmi les victimes civiles se trouve Marcos Somarriba, ancien commandant de la guérilla et membre du gouvernement actuel. L'avion devait se rendre dans un secteur proche de la frontière hondurienne où se déroulent de violents combats avec les forces anti-gouvernementales.

Attentats contre des firmes aériennes

■ Les locaux des compagnies aériennes «Air France» et «Lufthansa», au rez-de-chaussée de deux immeubles modernes, au centre de Lisbonne, ont été pratiquement détruits, hier soir, par l'explosion de deux engins de puissance moyenne qui n'ont cependant pas fait de victimes, personne ne se trouvant sur les lieux, au moment de l'explosion. Les deux attentats n'ont pas encore été revendiqués.

Scandale embarrassant pour Dublin

■ Le gouvernement irlandais pourrait avoir à faire face à un scandale embarrassant à la suite de l'inculpation pour double meurtre d'un homme arrêté, vendredi, au domicile même du plus haut magistrat du pays, le procureur général, qui fait office de ministre de la Justice. Le procureur, M. Patrick Connoly, qui a quitté Dublin au cours du week-end pour des vacances aux Etats-Unis, aurait reçu l'ordre de regagner immédiatement l'Irlande par le premier ministre, M. Charles Haughey. L'affaire pourrait être particulièrement embarrassante pour le gouvernement de M. Haughey, dont le parti ne dispose que d'une infime majorité à la Chambre. Quant à l'accusé, un diplômé d'université en chômage, il a été inculpé du meurtre d'une infirmière et d'un fermier ainsi que d'un cambriolage commis le mois dernier en Irlande.

PÉNITENCIER DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

Deux «nouveaux» détenus à l'origine de l'émeute?

■ Alors que la routine habituelle reprend son cours à St-Vincent-de-Paul, les responsables cherchent à savoir ce qui a mis le feu aux poudres.

ANDRÉ PEPIN

Il semble que l'arrivée de deux nouveaux pensionnaires, la semaine dernière, à ce pénitencier à sécurité maximale de Laval, puisse être à l'origine du soulèvement qui a nécessité une intervention massive des forces de l'ordre au cours de la nuit de samedi.

Or, dans la nuit de l'émeute, le directeur du pénitencier, M. Pierre Viau, a précisé aux journalistes qui suivaient l'événement qu'une bagarre avait effectivement éclaté, à 23 heures 15, entre deux nouveaux détenus et un autre qui séjournait à l'endroit depuis plus longtemps. La direction n'était toutefois pas en mesure de fournir l'identité des belligérants.

Hier, un gardien de l'institution, qui ne veut pas être identifié, a précisé que cette hypothèse, si elle n'est pas encore confirmée par les enquêteurs, semblait très plausible.

Les règlements de comptes à force de bras sont monnaie courante à l'intérieur de cette forteresse. Le 18 mars dernier, par exemple, un détenu incarcéré au pénitencier Leclerc, était transféré à Laval. Deux heures seulement après son arrivée dans le secteur du dôme, il était sauvagement battu par d'autres détenus. Dans le jargon du «milieu», on dit qu'un tel ne «passe» pas. Les murs ont des oreilles et la loi du milieu, ses muscles.

Au cours de son histoire maintenant vieille de 109 ans, le «vieux pen» de Saint-Vincent-de-Paul a été dénoncé à deux reprises par des commissions royales d'enquête et secoué par des prises d'otages ainsi que par deux gros «bingos», le 17 juin 1962 et le 27 septembre 1976. Vendredi dernier, le soulèvement de 260 détenus a fait craindre aux autorités que ne se répète le carnage qui a coûté la vie à trois gardiens du pénitencier Archambault, le 25 juillet dernier.

Le scénario était sensiblement le même. Au moment de regagner leurs cellules avec les gardes non armés, trois ou quatre détenus en sont venus aux coups, provoquant ainsi le soulèvement de la population carcérale. Heureusement pour eux, les gardiens ont pu fuir les lieux de l'émeute et refermer les grilles derrière eux, évitant ainsi d'être pris en otage. Il n'y a donc pas eu de véritable tentative d'évasion, les prisonniers se contentant de saccager le poste de contrôle et d'inonder les lieux avec des boyaux d'arrosage. Les tables de billard ont aussi été brisées par les mutins. Selon les autorités de l'institution Laval qui ont dû recourir au gaz lacrymogène, les dommages s'élèveraient à quelque 20,000 dollars.



M. Pierre Viau

Les coups de feu entendus par les citoyens vivant à proximité du pénitencier auraient été tirés uniquement par les gardiens de l'escouade d'intervention intérieure, pour inciter les détenus à regagner leurs cellules. Cette opération s'est poursuivie jusqu'à environ trois heures de la nuit.

Des fouilles systématiques ont toutefois été entreprises au cours du week-end pour déterminer avec certitude si les détenus n'ont pas été, ou ne sont pas encore en possession d'armes offensives. Les autorités ont par ailleurs permis à des détenus qui en avaient manifesté le désir de nettoyer les dégâts causés par ce début de soulèvement.

Les visites ont par ailleurs été interrompues pour permettre la tenue de l'enquête interne demandée par le bureau du Solliciteur général. Les prisonniers qui ont participé au soulèvement font partie de la population régulière du pénitencier à sécurité maximale. L'établissement compte deux autres catégories de détenus: le secteur de ségrégation (une centaine) et le secteur de protection (150). Les sections sont séparées par de hautes clôtures et les détenus d'un groupe n'ont jamais de contacts avec les autres.

Ce n'est qu'en 1984 que doit être terminée la construction d'un nouveau centre sécuritaire à Drummondville.

Un voilier motorisé explose: 4 morts

■ SAINT-GEDEON (PC) — Quatre membres d'une même famille ont péri hier après-midi, à Saint-Gédéon, au Lac-Saint-Jean, dans l'explosion de leur voilier motorisé après que son mât fut entré en contact avec une ligne à haute tension de 161,000 volts.

La Sûreté du Québec a identifié les victimes comme étant Jean Saint-Onge, 38 ans, d'Alma, son épouse, Andrée, 37 ans, et leurs deux fis, Patrick, 12 ans, et Maxim, neuf ans.

La tragédie s'est produite alors que l'embarcation, longue de huit mètres et dotée d'un mât haut de 10 mètres, traversait un chenal entre un havre pour yachts de plaisance et le lac Saint-Jean.

La ligne à haute tension est suspendue au dessus du chenal. L'accident a provoqué une panne qui a privé d'électricité 21,000 abonnés durant près de six heures.

Saint-Gédéon est située à une dizaine de kilomètres d'Alma et à environ 225 kilomètres au nord de Québec.



Photo Armand Trottier LA PRESSE

LE PIQUE-NIQUE DES MONTRÉALAIS

UN FOUR QUI N'ENTAME PAS L'OPTIMISME DES ORGANISATEURS

Des tables vides, une plaine de jeux quasi déserte, une batterie d'organisateurs déçus mais pas découragés: le grand pique-nique familial organisé samedi par le Ville de Montréal n'a pas obtenu le succès escompté, à peine 1,000 personnes se retrouvant ensemble, au meilleur moment, pour s'amuser à l'Ile Sainte-Hélène. Un temps généralement beau mais chancelant à certains moments explique en partie ce manque d'intérêt, estiment les responsables de la ville. Ils ne se tiennent toutefois pas pour battus et pourraient reprendre, l'an prochain, cette formule qui fut déjà très populaire, avant Expo 67. Ceux qui se sont déplacés, s'ils n'ont pas eu le dépaysement des grandes foules, ont toutefois eu droit à des exécutions musicales, sauts en parachute, clowns, jeux de groupe, billets à tarifs réduits pour la piscine, la visite du vieux fort, etc.

Collation des grades à Trois-Pistoles

■ Evénement doublement rare à Trois-Pistoles hier: trois personnes y ont reçues des doctorats honorifiques, de surcroit décernés par l'Université de Western Ontario. Il s'agit de l'ambassadeur canadien aux Nations Unies Gérard Pelletier, de Mme Gabrielle Léger, l'épouse de feu le gouverneur général Jules Léger, et d'un professeur de Western, université qui entretient une école d'été depuis 50 ans afin de permettre à ses étudiants et à son personnel d'apprendre le français.

Funeste week-end: 15 morts

■ Le bilan tragique de la fin de semaine fait état de 15 victimes d'accidents mortels, le plus dévastateur d'entre-eux s'étant produit dans la nuit de samedi à dimanche sur la route 234, près de St-Hyacinthe. Quatre personnes ont alors perdu la vie lorsque le véhicule dans lequel elles prenaient place a frappé un ponceau. Il s'agit de **Sylvain Mathieu** et de **Daniel Poissant**, tous deux âgés de 19 ans, et de **Michel Barber**, 16 ans. Ils habitaient tous Farnham. L'identité de la quatrième victime n'a pas été révélée, la famille n'étant pas encore avertie.

Très tôt la veille, c'était au tour d'un résident de St-Esprit, dans le comté de Rousseau, **Luc Gariepy**, 28 ans, de perdre la vie à la suite d'une perte de contrôle à Ste-Julienne. Le véhicule de **Jean-François Rancourt** l'a pour sa part entraîné dans la mort lorsqu'il est allé heurter un mur de pierre à Ste-Rose, dans l'est du Québec, vers 1h45 samedi matin. Il avait 21 ans et habitait Ste-Justine.

Cinq minutes plus tard, le véhicule d'**Armand Martin**, un Montréalais de 23 ans, frappait le pilier d'un pont à St-Lin. Encore quelques minutes et c'était au tour de **Jaroslaw Boczniewicz**, un autre Montréalais, mais de 37 ans celui-là; il s'était endormi au volant à Henryville. Puis, le matin du même jour, une collision entre deux voitures à St-Georges coûtait la vie à **Réjean Desaulniers**, 22 ans, de St-Tite.

Coïncidence funeste, deux personnes nées exactement le même jour, soit le 29 septembre 1945, sont décédées à une heure d'intervale samedi avant-midi, l'une, **Michael Bouchard**, d'Ottawa, étant électrocutée en coupant une branche à Luskville, l'autre, **Sacha Goulet**, de St-Joseph, dans une collision survenue entre deux motos dans cette localité. En fin d'après-midi, une citoyenne de St-Ursule, **Thérèse Beland Lessard**, 65 ans, y trouvait la mort à la suite d'une perte de contrôle consécutive à une collision.

Dans la nuit de samedi à dimanche, une jeune femme de Ste-Louise, **Brigitte Guay**, mourait à St-Rock des Aunaies après avoir heurté le garde fou d'un pont. Elle aurait célébré son vingtième anniversaire dans quelques jours. Ce matin-là, un habitant de Gatineau, **Daniel Robert Green**, 36 ans, a été projeté d'une moto sur laquelle il prenait place pour se fracasser la tête sur un poteau de cette ville. Enfin, dimanche après-midi, un garçonnet de 13 ans, **Pierre Hayeur**, compléta ce triste bilan lorqu'il fut fauché par une voiture à Howick où vivent ses parents.



Dutoit, Grand Montréalais des lecteurs de LA PRESSE

■ S'il n'en tenait qu'aux lecteurs de LA PRESSE, c'est le chef de l'Orchestre symphonique de Montréal, M. Charles Dutoit, qui serait le Grand Montréalais de 1982 parce que c'est lui qui, à leur avis, a le plus marqué la scène montréalaise au cours de l'année.

Au classement général du concours présenté sous les auspices de LA PRESSE, M. Dutoit vient en effet au premier rang des candidats éligibles, avec 166 voix, devant le regretté Gilles Villeneuve avec 65, M. Roger-D. Landry, président et éditeur de LA PRESSE, avec 37, le receveur Gary Carter, des Expos, avec 29 et l'animateur de télévision Michel Jasmin, avec 23.

Chez les politiciens, on retrouve MM. Yvon Lamarre, avec 15 voix, Pierre Elliott Trudeau (10), René Lévesque (8), Pierre Des Marais II (5), Claude Charron et Camille Laurin (2), Claude Ryan, Jacques Parizeau et Gérald Godin (1).

La notion de «candidat éligible» est importante puisque tous les Grands Montréalais préalablement choisis (et qui forment le jury de cooptation) étaient nécessairement exclus. Pas moins de 480 des quelque 1100 bulletins ont été rejetés de la sorte. Mais à tout le moins, ces votes indiquent l'engouement des Montréalais pour certaines personnalités. À titre indicatif, il est bon de savoir que le maire Jean Drapeau a reçu 220 voix, le Dr Armand Frappier 75, le cinéaste Gilles Carle 48, le chorégraphe Ludmilla Chiriaeff 45 et le Dr Paul David 36.

Est-ce un signe des temps? Toujours est-il que Guy Lafleur n'a reçu que 4 votes, soit seulement trois de plus que Youppi. La popularité du «démon blond» traverse donc une dure période!

Quant au hasard, il fait parfois drôlement les choses. Ainsi, le gagnant du premier prix (deux billets d'avion pour Los Angeles par Air Canada), M. Roger Lacasse, d'Hydro-Québec, est un ancien journaliste à LA PRESSE, et il avait proposé le nom du pdg de LA PRESSE. Pour sa part, la gagnante d'un week-end royal à l'hôtel Reine-Elizabeth, Mme Luce Beullac, de Prévost, avait proposé le nom de M. Paul Desmarais, président de Power Corp., entreprise propriétaire de LA PRESSE. Mais avant de conclure hâtivement qu'il s'agissait d'une affaire de famille, sachez que le tirage au sort a été effectué par M. Pierre Labrie, commissaire au développement touristique de la CIDEM.



Le directeur des promotions de LA PRESSE, M. Normand Martin (au centre), a assisté à la remise des prix du concours du Grand Montréalais de 1982 par les représentants des commanditaires. Mme Luce Beullac, de Prévost, reçoit le deuxième prix (un week-end royal au Reine-Elizabeth) des mains de M. Reginald Groome, président de la chaîne Hilton. M. Roger Lacasse (à droite), s'est mérité deux billets d'avion vers Los Angeles, qu'il reçoit des mains de M. Roger Perreault, représentant d'Air Canada.

Des voitures de Ste-Thérèse pour les ministres

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme, M. Rodrigue Biron, vient d'émettre une directive invitant ses collègues du cabinet des ministres à n'acheter dorénavant que des voitures assemblées à Sainte-Thérèse.

Le directeur général de la fabrication à l'usine de Sainte-Thérèse, M. André Brien, est évidemment heureux de cette décision gouvernementale, d'autant plus justifiée dit-il que General Motors compte pas moins de 1246 fournisseurs au Québec, auxquels la multinationale verse bon an mal an quelque $150 millions par année. L'usine n'emploie que les 2250 ouvriers nécessaires pour un quart de travail, et avec la reprise anticipée, l'addition d'un deuxième quart permettrait de ramener le niveau d'emploi à 4000 ouvriers à Sainte-Thérèse.

S'ils se soumettent à la directive de leur collègue Biron, les ministres auront le choix entre trois types de voitures de modèle 1983, soit la Pontiac Grand Prix, la Oldsmobile Cutlass et la Pontiac Grand Lemans (la version américaine connue sous le nom de Bonneville sera également assemblée à Sainte-Thérèse, une première pour cette usine de GM). Cette diversité s'avère un heureux présage pour l'usine puisqu'en 1982, elle n'assemblait qu'une seule marque, la Cutlass.

L'art de contourner la loi

Décidément, les encadreurs ne manquent pas d'imagination lorsqu'il s'agit de «se soumettre» à la loi 101 relativement à l'affichage unilingue français.

On faisait état récemment d'un premier encadreur de la rue Saint-Laurent dont le subterfuge était amusant. Or, plus au nord sur la même rue, un autre encadreur affichait «Encadrements Montréal Picture Framing» au-dessus de sa porte. Son affiche visiblement récente comportait quatre panneaux. Il a donc conservé les deux premiers, ce qui donne «Encadrements Montréal Pi», et s'est contenté de renverser les deux derniers avec les mots «cture Framing», en espérant sans doute qu'un jour, le gouvernement assouplira sa politique concernant l'affichage.

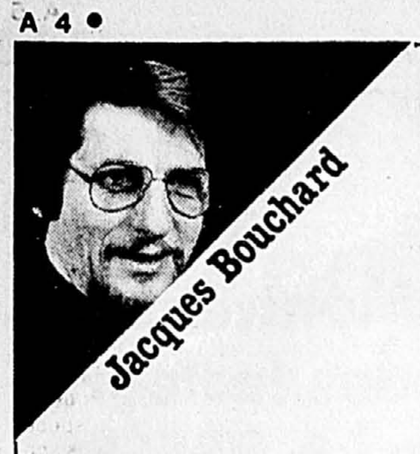
C'est sans doute le même raisonnement qu'a retenu la maison d'importation «Cameo Importers». Elle s'est contentée de cacher le mot «Importers» avec du ruban gommé. Sauf qu'à certains endroits, le ruban gommé pend lamentablement...

Encore le mot «ingénieur»

À son tour, M. Marcel Boily, de Jonquière, président de la Fraternité des «ingénieurs» de locomotive, n'est absolument pas d'accord avec l'Ordre des ingénieurs du Québec quant à l'utilisation du mot «ingénieur».

L'argumentation de M. Boily ne rencontrerait pas l'agrément des linguistes puisqu'il admet qu'il s'agit d'une traduction littérale de «locomotive engineers». En revanche, il marque un point quand il affirme que la fraternité a été fondée en 1863, «*bien avant celle des ingénieurs civils*», dit-il. Il y a là une question de droits acquis qu'il serait sans doute intéressante de débattre devant les tribunaux.

Notons au passage, que la dernière édition du Larousse en trois volumes fait état d'un «ingénieur de marine» pour identifier l'officier de la marine nationale française chargé de la conduite des machines à bord des navires de guerre. Cependant, dans la garde côtière canadienne, on dit que ce poste est occupé par un «chef mécanicien».



Robert Bourrassa pourrait tenter de se faire élire à l'Assemblée nationale

■ TROIS-RIVIERES - L'ex-premier ministre **Robert Bourassa** pourrait fort bien faire un retour en politique active avant même qu'il n'ait annoncé officiellement sa candidature à la direction du Parti libéral du Québec. Au moins un député de l'Ile de Montréal est prêt à démissionner pour offir sur un plateau d'argent sa forteresse libérale à l'ancien député de Mercier.

C'est ce que LA PRESSE a appris, le week end dernier, lors du colloque provincial organisé par la Commission jeunesse du Parti libéral et qui a réuni 425 jeunes dans la capitale de la Mauricie.

Evidemment, le problème de la succession de **Claude Ryan** était au centre des discussions qui ont retenu, dans les coulisses, une grande partie de l'attention des participants. Et ce, aussi bien chez les jeunes, que chez les députés, les organisateurs et les permanents du PLQ qui ont pris part à cette réunion.

La perspective d'un retour en politique active de Robert Bourassa, comme candidat lors d'une éventuelle élection partielle, vient de refaire surface parmi ses supporteurs. Elle découle directement du fait qu'un consensus semble s'être dégagé à l'effet que le congrès au leadership ne devrait pas avoir lieu avant au moins un an. Certains préféreraient que l'élection d'un nouveau chef ait lieu le plus près possible de la prochaine échéance électorale.

Plusieurs estiment en effet que le leader intérimaire Gérard-D. Lévesque, en qui on a la plus grande confiance, doit d'abord consacrer ses efforts à refaire l'unité à l'intérieur du parti, et redonner du mordant au PLQ dans son rôle d'opposition.

Une excellente tribune

Par ailleurs, la stratégie mise de l'avant pour provoquer malgré tout le retour de Bourassa à l'occasion d'une élection partielle serait en effet de prendre à contre pieds d'éventuels adversaires. Elle permettrait à celui-ci de bénéficier de l'excellente tribune que constitue l'Assemblée nationale, avec la télédiffussion des débats, pour faire passer son message et démontrer à la polulation qu'il est maintenant un tout autre homme.

Dans le contexte de la crise économique actuelle, ce dernier pourrait facilement, advenant sa réélection, s'approprier les dossiers de ce secteur fort important et devenir le critique économique officiel de l'opposition face au gouvernement du Parti québécois.

Depuis les départs successifs d'André Raynauld et Claude Forget, à la suite des divergences de vue avec Claude Ryan sur les questions économiques, les observateurs estiment en effet que le Parti libéral n'a pas donné sa mesure et qu'il a pour ainsi dire laissé l'administration Lévesque agir sans véritable opposition.

Et l'un des successeurs possibles de Claude Ryan, parmi les noms qui circulent, le député de Vaudreuil-Soulanges, **Daniel Johnson**, a qui on a confié le dossier économique, n'a pas fait fureur. Sans doute trop préoccupé à bâtir son image, ses interventions placées sous le signe de la plus grande prudence, lors de ses critiques à la suite de la présentation du dernier budget de **Jacques Parizeau,** ont déçu bon nombre d'observateurs.

Alors qu'il avait une occasion en or de se faire valoir, Johnson s'est tout simplement contenté d'employer des lieux communs pour dénoncer le budget Parizeau.



Photothèque LA PRESSE

Robert Bourassa

Reconquérir les jeunes

D'un autre côté, depuis son départ à la suite de la défaite de son *gouvernement en 1976*, Robert Bourassa est méconnu des nouveaux électeurs québécois. On a pu le contaster lors du colloque de Trois-Rivières.

Ces jeunes, pour la plupart, en étaient à leur première expérience comme participant à un colloque politique. Ils avaient bien sûr entendu parler de l'ex-premier ministre libéral, mais la majorité était incapable de situer vraiment son action.

C'est sans doute pour l'une de ces raisons, qu'on reste sceptique face à son retour.

Il semble bien que Robert Bourassa ait beaucoup de travail à faire auprès des jeunes qui avaient appuyé massivement, lors du congrès de 1978, l'arrivée de Claude Ryan.

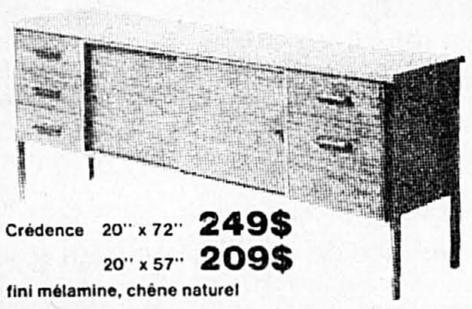
Et si la constitution du PLQ n'est pas modifiée à l'occasion du congrès de septembre, les jeunes auront un rôle déterminant à jouer lors de choix du prochain chef. Car prétensement, même s'ils ne représentent que sept pour-cent du membership, ils ont droit à une représentation du tiers des délégués lors des congrès. Cette situation n'est évidemment pas normale.

Cette disposition avait été adoptée lors du congrès général du PLQ en 1971, alors qu'après son élection à la tête du parti en janvier 1970, Robert Bourassa avait décidé de changer substantiellement les statuts et règlements du Parti libéral de l'époque.

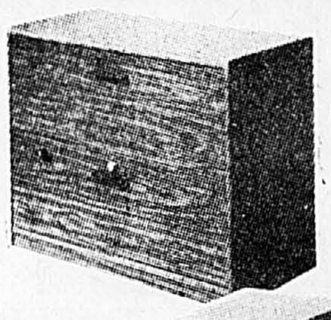
A la suggestion du président sortant, **Larry Wilson** et du directeur de l'organisation et de l'animation **Pierre Bibeau**, les délégués lors du congrès d'orientation de septembre, dans la Vieille capitale, se pencheront sur ces différentes questions, dont *la possibilité de choisir le nouveau* chef au suffrage universel.

C'est aussi à cette occasion que Robert Bourassa, qui a indiqué hier qu'il participerait à ces assises, aura l'occasion de proposer aux délégués certains solutions qu'il envisage pour sortir le Québec de la crise économique qu'il traverse.

DERNIÈRE CHANCE LIQUIDATION DERNIÈRE CHANCE
MOBILIERS de BUREAUX
DANS L'AFFAIRE ROGER TETU INC.
TOUT L'INVENTAIRE D'UN IMPORTANT MANUFACTURIER DOIT ÊTRE LIQUIDÉ
TOUT DOIT ÊTRE VENDU
(manufacturier) 200 ensembles de pattes pleines (panel legs) Chêne naturel ou noyer

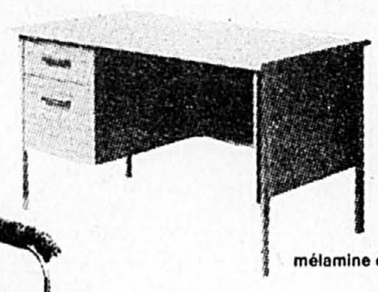


Crédence 20" x 72" 249$
20" x 57" 209$
fini mélamine, chêne naturel

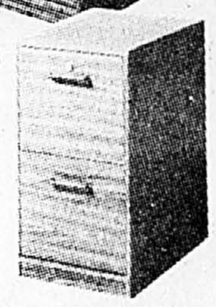


BOIS
Latéral, 2 tiroirs
Chêne ou noyer
185$

QUANTITÉ LIMITÉE



EN3060SL2
30" x 60" 184$
24" x 42" 138$
mélamine chêne naturel ou noyer.

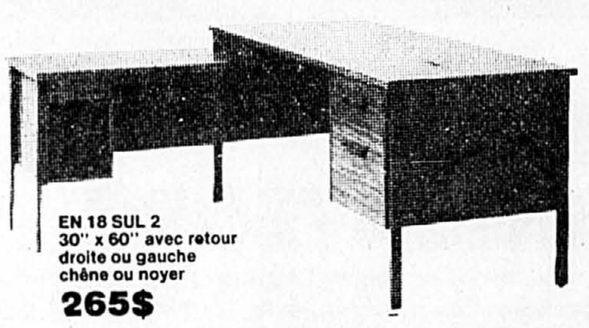


CLASSEURS
2 tiroirs. Bois chêne ou noyer. EN 16242NF
98$
3 tiroirs
148$

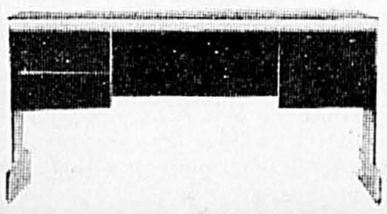


QUANTITÉ LIMITÉE

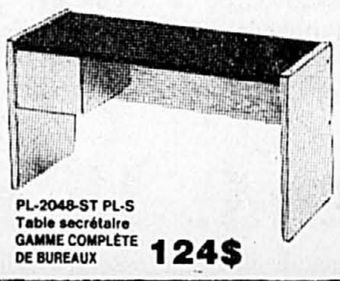
TEL QUE PHOTO
164$
Même base 4 branches
149$



EN 18 SUL 2
30" x 60" avec retour droite ou gauche
chêne ou noyer
265$

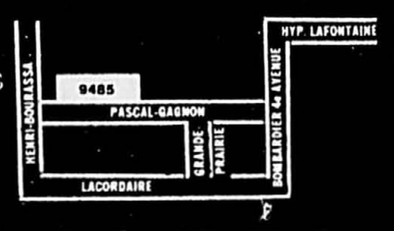


Série futuriste
Fini chêne naturel et brun
36" x 72" 474$ 30" x 60" 419$
30" x 60" avec retour 495$
Crédence 21" x 72" 468$

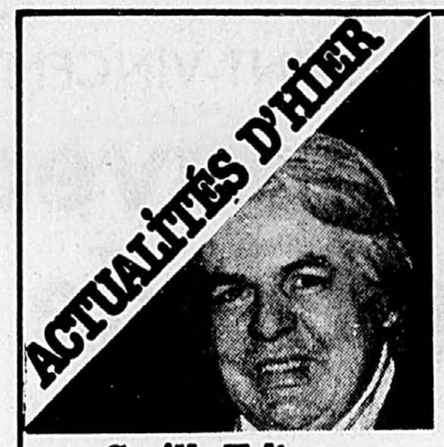


PL-2048-ST PL-S
Table secrétaire
GAMME COMPLÈTE DE BUREAUX
124$

VENTE DIRIGÉE PAR
QUINTAL ENCANTEUR LA FOIRE D'AUBAINES INC.
ST-LÉONARD
9485 Pascal-Gagnon 321-7153
entre GRANDES-PRAIRIES et HENRI-BOURASSA



RIVE SUD
643A Marie-Victorin, Boucherville
655-2203
— TOUTES VENTES FINALES —
— LIVRAISON NON INCLUSE —
— COMPTANT SEULEMENT —
N.B.: Liquidons présentement — FAILLITE —
MEUBLES MAISON BEAUDET INC. au 9485 Pascal Gagnon 321-7153



La nostalgie du parc Sohmer

Cyrille Felteau
(collaboration spéciale)

Question: Comment peut-on avoir la nostalgie d'un lieu où on n'est jamais allé?

Réponse: Il ne faut jamais sous-estimer les pouvoirs évocateurs de l'imagination, que l'on décrit aussi, parfois, et non sans raison, comme la «folle du logis».

Pendant une trentaine d'années, soit de 1889 à 1919, ce grand parc d'amusement de l'Est, sis au sud de la rue Notre-Dame à la hauteur de la rue Panet, fut extrêmement populaire pour diverses raisons: la modicité de son prix d'entrée (10 cents); la qualité et la variété des spectacles qu'on y présentait, l'accueil que l'on faisait, le samedi après-midi, aux parents avec leurs enfants, la vente libre de la bière allemande (lager) le dimanche comme la semaine, etc.

À l'automne de 1892, prenant sans doute ombrage de la popularité du parc Sohmer, des groupes d'anglo-protestants de l'ouest de Montréal firent des représentations auprès d'une Commission fédérale d'enquête pour que la vente de la bière y soit prohibée le dimanche. Cette démarche provoqua immédiatement une véritable levée de boucliers dans la population. Des magistrats *en vue*, tel le juge Alexandre Lacoste, se portèrent aussitôt à la défense du parc Sohmer, en affirmant devant la Commission que les ouvriers y trouvaient, à bon marché, des divertissements sains.

Un journal qui paraissait à 180 milles de Montréal, «L'Événement» , de Québec, jugea opportun d'apporter son appui à la cause du Parc Sohmer:

«L'incident ne nous regarde pas le moins du monde», écrit-il, mais, comme quelque jour, nous pourrions être à Québec aux prises avec la même misère, nous prenons la parole — ou plutôt la plume — pour défendre l'institution du Parc Sohmer, ouverte la semaine, ouverte le dimanche, et où l'on débite de la bière allemande, liquide inoffensif et dont le seul inconvénient jusqu'ici a été d'infliger des ventres monstrueux (...!) à ceux qui en font leur boisson ordinaire. Les protestants voudraient voir le débit de bière allemande interdit et le parc fermé le dimanche.

La grande majorité des citoyens veut avoir le parc ouvert ce jour-là et prendre un verre de «lager beer» si ça leur convient...

Nous sommes de leur avis. Le parc Sohmer est une institution recommandable à bien des points de vue; c'est le rendez-vous, le dimanche, de tous ceux qui, la semaine, travaillent sans merci ni trêve, ne peuvent jouir d'une minute de récréation et ne peuvent non plus en procurer à leurs familles.

Le dimanche, après les offices, ils sont libres et vont se distraire à bon marché au parc. Toute la famille peut s'y rendre sans entamer notablement les gages de la semaine...»

Pourquoi Sohmer?

Mais pourquoi ce nom de parc Sohmer? D'après Léon Trépanier, les promoteurs du parc Sohmer, MM. Ernest Lavigne et Louis-Joseph Lavoie, en tant qu'exploitants d'un magasin de musique, avaient bénéficié d'un appui financier de la part d'une firme de New York, la Cie Sohmer, qui fabriquait des pianos.

Celui qui a le mieux parlé du parc Sohmer et de ses attraits est, sans contredit, Victor Barbeau. Écoutons-le.

«Les joies du cirque passaient, hélas! bien vite. Par bonheur, il nous en était réservé d'autres qui, elles, se prolongeaient de mai à septembre. Nous les trouvions au parc Sohmer. Comment le décrire si vivant qui m'en soit resté le souvenir! Je revois d'abord l'emplacement rue Notre-Dame (aujourd'hui, le parc Campbell). Du côté du fleuve, une vaste terrasse servait de promenade et de café. On y dégustait les meilleures glaces en ville. Un coin à l'ombre abritait une modeste ménagerie: des lions, des tigres, et surtout des singes. Dans la partie consacrée au commerce (colifichets de toutes sortes) trônait un orgue mécanique rutilant d'or. On le disait le plus grand du monde. De nombreux petits personnages, chacun dans une niche, y simulaient les mouvements des musiciens: violon, tambour, flûte, à la grande admiration des badauds.

«Je revois, ensuite, la salle ou, plus exactement, l'immense hangar qui en tenait lieu et tel qu'on devait en construire beaucoup plus tard pour les dirigeables. Les deux côtés en étaient ouverts, sauf les jours de pluie où ils étaient tendus de toile et, l'hiver, de cloisons vitrées. J'imagine que des milliers de personnes pouvaient y prendre place car il comprenait, en outre, une galerie. De simples chaises de cuisine assujetties les unes aux autres servaient de sièges. Tout autour de la scène, surélevée pour que rien n'échappe aux spectateurs des dernières rangées et assez profonde pour y loger une troupe d'éléphants, s'étalaient des placards publicitaires où nous avons appris à lire.

Enfin, je revois les musiciens, cordes et bois, dirigés par un personnage quasi légendaire, *Ernest Lavigne, sur qui reposait*, en grande partie, la renommée du parc. Plusieurs de ces musiciens étaient des Belges dont l'enseignement fit école à Montréal. La foule écoutait la musique dans un silence admiratif que les retardataires se gardaient bien de troubler. En dehors des récitals des grands artistes lyriques de passage au Canada, il ne se donnait guère de concerts à cette époque à Montréal. Aussi ceux du parc Sohmer étaient-ils en grande faveur, sans que jamais ils aient sacrifié au succès facile, c'est-à-dire au mauvais goût.

Music-hall et cirque

L'extraordinaire est qu'un pareil souci de qualité s'étendait également au programme de variétés. La médiocrité, le vulgaire en étaient exclus. Le spectacle participait à la fois du music-hall et du cirque. Aux contorsionnistes, aux prestidigitateurs succédaient des équilibristes, des acrobates, des funambules. Puis venaient des dompteurs de fauves, des dresseurs de chiens, des musiciens jouant des instruments les plus baroques, des chanteurs en costume et, parfois, quelque diva d'opéra. Des trapézistes qui faisaient le double ou le triple saut périlleux presque au-dessus du public. Des magiciens dont les tours nous paraissaient être de la sorcellerie comme, par exemple, scier une femme en deux ou faire sortir une adorable jeune fille d'un pot de fleur. On y vit même, une fois, des sirènes nageant dans un aquarium qui remplissait toute la scène et que fouillaient, dans tous les coins, les feux multicolores des projecteurs. De près, c'était un enchantement; de loin, de très loin, ce m'est un souvenir inoubliable...»

Enfant ou adolescent, Victor Barbeau n'avait certes pas l'esprit critique qu'il acquit et déploya plus tard dans ses cours et ses ouvrages. Tout de même, son témoignage exceptionnel sur le parc Sohmer doit être pris au sérieux. C'est à peu près tout ce qui nous reste d'un monument, d'une institution montréalaise unique, qui a laissé tant de nostalgie dans l'âme populaire depuis sa destruction par le feu, le 24 mars 1919.

ERRATA: Une erreur s'est malheureusement glissée dans notre article du lundi, 9 août dernier, intitulé: «Loisirs et distractions d'autrefois». Le funiculaire du Mont-Royal ne se trouvait pas dans le prolongement de la rue Peel, comme nous l'indiquions dans la légende au bas de la photo, mais bien dans l'axe de la rue Duluth. Pour accéder de la rue Peel au sommet du Mont-Royal, il y avait un escalier. Nos remerciements à M. Jacques Poitras, étudiant à l'UQAM, qui nous a signalé cetter erreur, bien involontaire.

C. F.

Ancien directeur du KKK arrêté

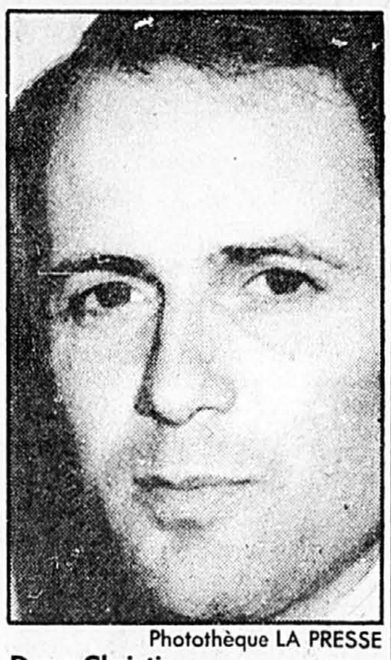
■ L'ancien directeur du Ku Klux Klan canadien, James Alexander McQuirter, 24 ans, a été arrêté samedi soir, à Toronto, et accusé de conspiration pour commettre un meurtre, d'avoir conseillé à une autre personne de commettre un meurtre et de production de faux. Le jeune homme a été arrêté à la suite d'une longue enquête de la Sûreté ontarienne.

EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Projet d'alliance entre séparatistes et conservateurs

■ VANCOUVER — «Oui, il y a quelque chose qui mijote, mais il faudra attendre pour en savoir plus».M. Brian Westwood, le chef de l'aile provinciale du Parti progressiste conservateur de la Colombie-britannique, parle avec prudence.

DANIEL RAUNET
(collaboration spéciale)



Photothèque LA PRESSE
Doug Christie

Mais le président de son groupe, M. Vern Taylor, accepte de soulever le couvercle de la marmite: M. Westwood, confirme-t-il, oeuvre à l'union de son organisation avec le Parti indépendantiste Western Canada Concept en prévision des prochaines élections provinciales. Le président du PPC provincial, qui s'oppose vigoureusement au projet, accuse son chef d'avoir «pipé les dés» en nommant, comme l'y auto'risent les statuts, cinq de ses partisans au comité d'organisation, où les adversaires des indépendantistes ont été mis en minorité samedi.

D'après M. Taylor, le projet d'union avec le WCC devrait être entériné par l'ensemble des membres du parti, mais l'instance dirigeante de l'association a autorisé M. Westwood à poursuivre ses pourparlers avec le Parti séparatiste. Le Parti conservateur contrôle, selon les sondages, de 12 à 15 pour cent de l'électorat de la Colombie-britannique.

L'initiative, à n'en pas douter, va provoquer de profonds clivages parmi les conservateurs de la province. Mme Joan Gillanders, présidente du parti jusqu'en 1980, a déclaré que «si la nouvelle était vérifiée, M. Westwood devrait présenter sa démission». Le chef du Western Canada Concept, M. Doug Christie, nous a confirmé qu'il était depuis un certain temps en pourparlers directs avec le leader conserateur. M. Westwood s'est-il converti à l'indépendantisme? «Il n'éprouve aucun problème face à cette idée», estime M. Christie. Le leader séparatiste s'oppose, pour sa part, à une simple alliance électorale de circonstance et, selon lui, les pourparlers en cours portent sur la question d'une union organique.

Points communs

Si l'on met de côté la revendication de l'indépendance de l'Ouest, la pensée politique des conservateurs provinciaux et celle des indépendantistes se ressemblent comme deux gouttes d'eau. Peine capitale, défense de la libre entreprise, abolition du monopole syndical, rejet du bilinguisme officiel, le credo des deux partis s'inspire d'une idéologie populiste de droite qui attribue tous les maux de notre société à trois puissances omniprésentes: le «big business», le «big government» et les «big unions».

Viscéralement hostiles au socialisme des néo-démocrates, les deux groups dénoncent toutes deux également les créditistes au pouvoir à Victoria qui, selon M. Westwood, ne sont que les suppôts du «socialisme des grandes corporations». Sur le plan électoral, le Parti conservateur provincial et le Western Canada Concept puisent aux mêmes sources, la «Bible Belt» à l'est de Vancouver, les régions rurales où fleurissent les sectes protestantes fondamentalistes.

Depuis des années, le Parti progressiste conservateur fédéral traîne son organisation provinciale comme un boulet au pied. Depuis le passage des néo-démocrates au pouvoir, de 1973 à 1975, les conservateurs fédéraux ont tendance à soutenir, sur le plan provincial, le parti du Crédit social. Cette situation a amené plusieurs personnalités à préconiser une séparation totale de l'aile fédérale, mais cette solution, pourtant défendue par le leader Brian Westwood, a été rejetée au congrès de l'an dernier.

GARNEAU SE DÉSISTERAIT

Leadership: Bourassa se donne plusieurs mois de réflexion

■ ASBESTOS- L'ex-premier ministre Robert Bourassa se donne encore plusieurs mois de réflexion avant de décider s'il se lance ou non dans la course au leadership du Parti libéral du Québec, préférant connaître la date du congrès et les principaux candidats en lice pour se faire une opinion.

MARIO FONTAINE

«Ce serait inopportun pour moi d'annoncer ma candidature immédiatement, alors qu'on ne sait même pas si le congrès au leadership aura lieu en 1983», de déclarer hier M. Bourassa, précisant qu'il est toujours disponible pour aider le Parti libéral, agité par le départ de son chef démissionnaire.

M. Bourassa effectuait sa première sortie publique et officielle depuis la démission de Claude Ryan, la semaine dernière. S'il n'a pas annoncé sa candidature de façon formelle, il ne l'a surtout pas écartée. Le discours qu'il a prononcé devant 350 partisans et notables de la capitale de l'amiante, bien que sobre, était truffé d'attaques contre le gouvernement péquiste.

M. Bourassa a même annoncé la couleur de ses luttes à venir, toutes orientées vers l'économie. «Je suis profondément inquiet de la situation économique actuelle. Si je me présente, ce sera pour y remédier. Cela doit être la priorité absolue du Parti libéral», devait-il préciser, ajoutant qu'il faut maintenant effectuer un virage vers le secteur privé ce qui est synonyme pour lui d'un virage vers la croissance.

Garneau se désiste

Candidat pressenti depuis déjà un bon moment, l'ancien premier ministre a rencontré vendredi dernier un autre successeur éventuel, Raymond Garneau. S'il a refusé de dévoiler la teneur de leur entretien, un lapsus de sa part confirme la rumeur persistante selon laquelle son ex-ministre des Finances n'a pas l'intention d'effectuer un retour en politique: M. Garneau a fermé la porte, de dire ainsi M. Bourassa, moi je ne la fermerai pas, surtout si elle est ouverte.

Et cela même si, constate celui qui fut premier ministre de 1970 à 1976, la vie politique est très exigeante au plan familial. M. Bourassa prétend en revanche qu'il accepterait de travailler avec un autre chef advenant que les délégués en décident ainsi, s'ils le considèrent comme meilleur que lui-même. Magnanime, il laisse également entendre qu'au cas où il serait l'heureux élu, il n'aurait pas d'objection pour donner une place à Claude Ryan dans sa nouvelle équipe, alors que ce dernier bloque sa propre rentrée parlementaire depuis quatre ans.

S'il ne s'inscrit pas officiellement dans la course dès maintenant, M. Bourassa fourbit toutefois ses armes. Il pense être en mesure de publier bientôt un ouvrage consacré aux meilleures façons de relever l'économie du Québec, indument affaiblie selon lui par le gouvernement Lévesque. On assiste à un véritable glissement de terrain de notre économie, soutient-il, de sorte que la situation financière de la province est devenue presque dramatique à ses yeux.

Accueil réservé

Pour faire échec à ce qu'il appelle le «romantisme financier du PQ», l'ex-député de Mercier compte sur son expérience de six ans comme premier ministre, ainsi que sur les leçons tirées de sa débandade du 15 novembre 1976. Comme parler davantage aux gens par exemple, ou encore faire plus confiance aux autres.

Dans le moment, M. Bourassa dit ignorer les appuis réels dont il jouit au sein du PLQ. Tout comme il fait preuve de beaucoup de prudence vis-à-vis les sondages qui le placent bon premier pour succéder à M. Ryan. Que diront ces sondages dans deux mois, dans six mois, se demande-t-il. S'il ne s'oppose pas à l'idée d'un congrès au suffrage universel, des détails de fonctionnement devront être réglés, s'inquiète-t-il également.

M. Bourassa a reçu un accueil poli mais relativement réservé hier de la part de l'auditoire, pourtant en très grande partie composé de militants libéraux. Un accueil qui contrastait avec celui, autrement plus chaleureux, réservé une semaine plus tôt à un autre dauphin à la direction du parti, M. Jean Cournoyer. Celui-ci participera à la course au leadership mais uniquement si elle n'a lieu qu'après le printemps prochain, étant lié par contrat à Télé-Métropole d'ici là.

Le seul candidat vraiment déclaré jusqu'à présent demeure le maire de Lachine, Guy Descary, qui s'était même manifesté avant le départ du chef. Les partisans jugeront de l'élégance du geste, pense M. Bourassa, qui a réitéré ses attaques à l'endroit du ministre libéral fédéral André Ouellet et promet de le faire «tant qu'il (M. Ouellet) sera le perroquet des accusations et calomnies du PQ».



photo La Presse Armand Trottier

Les Croates festoient

Plusieurs centaines de Québécois d'origine croate ont ardemment festoyé hier, avec force costumes nationaux et nourriture du pays. Pas moins de 30 cochons de lait, des porcs et des agneaux ont ainsi bien malgré eux participé aux agapes, auxquelles avait été convié le ministre de l'Immigration du Québec, M. Gérald Godin.

Projet de loi sur le français: Toronto confirme

■ TORONTO (PC) — Une porte-parole du gouvernement ontarien a confirmé l'existence d'un projet de loi destiné à assurer des services en français à la population francophone de l'Ontario, mais a indiqué du même souffle que cela ne signifie pas pour autant que cette province s'apprête à modifier sa politique linguistique.

Mme Janet Ecker, porte-parole du premier ministre ontarien, M. William Davis, a déclaré, samedi, que bien qu'un tel projet de loi ait été rédigé, «il n'y a eu aucune décision de la part du cabinet ou du premier ministre pour changer la politique».

RÉACTION À L'ACCORD CONSTITUTIONNEL

Québec quitte l'Association canadienne de l'éducation

■ Le gouvernement du Québec a décidé de se retirer de l'Association canadienne de l'éducation (ACE) et, ce faisant, de ne payer que $15,000 des $94,635 de cotisation pour l'année dernière bien qu'il ait profité des services. M. Yvon Leclerc, directeur du cabinet du ministre de l'Education, a expliqué que la décision a été prise en avril 82 à cause de difficultés économiques, mais a reconnu que c'était également en réaction à l'accord constitutionnel de novembre dernier. «Bien sûr, dit-il, les conséquences administratives et sociales des décisions du 5 novembre vont durer encore un bon bout de temps. Quand on se fait brûler, on attend avant de se plonger encore une fois.»

PATRICIA DUMAS
collaboration spéciale

La décision du gouvernement du Québec aura un impact sur trois des budgets annuels de l'ACE. Cette association établit ses budgets sur l'année civile allant de janvier à janvier alors que les cotisations qu'elle reçoit des gouvernements sont versées suivant l'année financière qui s'étend de mars à mars. Généralement le Québec versait sa cotisation au mois de septembre de l'année en cours. Le budget de l'ACE atteint présentement près d'un million de dollars dont presque la moitié repose sur les cotisations gouvernementales. Celle du Québec est la deuxième en importance après l'Ontario, puisque ces cotisations sont basées sur une formule per capita. Le retrait du Québec force une révision du budget de 1982 et des prévisions de 1983 de même que le réajustement du budget de 1981.

L'ACE est une association bilingue, non politisée, fondée en 1892 pour favoriser l'échange d'information et d'idées entre tous les éducateurs du Canada. Le Québec était un des membres fondateurs. C'est la première association du genre à être créée au pays et elle demeure la seule où des discussions, des débats et de recherches en éducation se font dans un cadre apolitique. Tous les services sont bilingues et le siège social possède la meilleure bibliothèque du pays en éducation élémentaire et secondaire.

Un certain espoir

Onze des grands conseils scolaires du Québec sont abonnés aux «Services d'information de l'ACE 1982» dont trois à Montréal et un à Québec. Les représentants du Québec au bureau de direction sont M. Jacques Audy, directeur général de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, M. Fernand Paradis, directeur général de la Commission des écoles catholiques de Québec, M. John Geci, directeur général adjoint de la Commission des écoles catholiques de Montréal et Mme Françoise McKenzie, professeur à l'Université du Québec. En général, ces membres québécois du bureau de direction croient qu'il est encore possible que le Québec revienne sur sa décision et réintègre l'ACE.

M. Audy a déclaré que «des pourparlers sont en cours pour voir s'ils paieront et réintégreront. Cette association est importante pour nous, l'ACE fait des efforts pour que les anglophones et les francophones se rencontrent pour faire des échanges et de la réflexion dans le domaine de l'éducation. Nous, on va continuer à y aller». De son côté, M. John Geci a déclaré que l'ACE était «d'une importance majeure. Elle permet aux personnes impliquées en éducation de faire autre chose que de se pencher sur leurs problèmes personnels. Elle leur ouvre d'autres horizons, leur donne accès à de nouvelles idées et expériences.»

LADA COMBAT LES TEMPS DURS!

Si vous achetez une Lada, et si vous perdez votre emploi dans les 12 mois, vous recevrez jusqu'à 2400$** pour effectuer vos paiements.

** 200$ par mois, jusqu'à ce que vous soyez de nouveau employé. (Maximum de 12 mois)

PLUS: une garantie prolongée qui vous couvre désormais pendant 2 ans ou 50 000 km.

Et vous ne payez que 4998$.

L'assurance exclusive "perte de l'emploi" offerte par Lada vous protège pendant 12 mois à compter du jour où vous recevez votre voiture. Et nous avons ajouté une garantie séparée, en plus de la garantie Lada déjà très complète de un an. Venez nous voir pour plus de détails. 4998$***

Offre expirant le 31 août!
*La perte de l'emploi doit être le résultat d'une pression économique exercée sur votre employeur (mises à pied, réduction de personnel), et non une situation causée par votre comportement personnel. L'assurance "perte de l'emploi" est fournie par The Citadel General Assurance Company et régie par Drive-On Guaranteed Vehicle Payment Plan Ltd.
***Prix de vente suggéré par le constructeur. N'inclut pas le transport, les taxes provinciales, l'immatriculation et les frais de préparation du concessionnaire. Un concessionnaire peut vendre pour moins.

MONTRÉAL — Luciani Automobiles Inc. — 9474 boul. St-Michel — 384-5032
CHÂTEAUGUAY — Automobiles Lada Gino Inc. — 46 St-Jean-Baptiste — 698-1441
DORVAL (Ouest) — Robert Barrell Lada — 11,355 Côte-de-Liesse — 631-4387
LAVAL (Nord) — Desmeules Lada — 1237 Boul. des Laurentides — 668-6393
PIERREFONDS (Ouest) — Ouest Lada Inc. — 4903 Boul. St-Charles — 620-6400
REPENTIGNY — Cherrier Auto Inc. — 309 rue Notre-Dame — 585-8180
ST-HUBERT (Sud) — St-Hubert Lada Ltd. — 5430 Boul. Cousineau — 656-9731
ST-JEAN — Garage Lemaire Enrg. — 147 rue Mayrand — 346-4798
ST-JÉRÔME — Automobiles Lada — 630 boul. des Laurentides — 432-5225

DEVENEZ PHOTOGRAPHE
amateur ou professionnel
Ecole Marsan reconnue par le Ministère de l'Éducation (No. 749553)
JOUR et SOIR — Au Palais du Commerce Berri-de-Montigny
Prospectus gratuit: 842-8643
PROCHAINE SESSION: 6 SEPTEMBRE 1982

«SPOKEN ENGLISH»
L'ANGLAIS PARLÉ

POUR CEUX QUI DÉSIRENT:
- Apprendre l'anglais de tous les jours
- Perfectionner leurs connaissances de l'anglais parlé
- Le parler plus couramment et avec plus de souplesse
- Se sentir plus à l'aise en le parlant

PETITS GROUPES (5 à 7 participants)
5 à 7 participants par niveau — MAXIMUM à tous les niveaux. Conversation dirigée par des moniteurs qualifiés d'expression anglaise.

SANS GRAMMAIRE
- Accent mis sur la conversation courante
- Adaptée selon les besoins de chaque niveau
- Corrections nécessaires appliquées selon le contexte des phrases utilisées

MÉTHODE (CONVERSATION PRATIQUE)
Axée sur la conversation pratique de tous les jours. Comprenant conversation à sujets libres ainsi qu'une série de douze sujets sélectionnés pour l'aspect pratique qu'ils représentent dans la conversation de tous les jours tant en affaires qu'en société.

SESSION SEMI-INTENSIVE
3 SEMAINES (4 fois par semaine lundi à jeudi)
MATIN 10h00 - 12h30 ou APRÈS-MIDI 13h15 - 15h45
ou SOIR 18h15 - 20h45
DÉBUTANT LE 23 AOÛT

FRAIS DE LA SESSION: $165 (tout compris) déductible d'impôt
ENTREVUE DE CLASSEMENT: Sur rendez-vous seulement.
DERNIÈRE SEMAINE D'INSCRIPTION DU 16 AU 20 AOÛT
Pour autres renseignements, composez: 844-9396

CCFA
LE CENTRE DE CONVERSATION FRANÇAISE ET ANGLAISE CCFA INC.
Fondé en 1969
(Situé en face de l'université McGill)
Reconnu par le ministère de l'Éducation

ÉDITORIAL

PAUL DESMARAIS
président du conseil d'administration

ROGER-D. LANDRY
président et éditeur

la presse

JEAN SISTO
éditeur adjoint

YVON DUBOIS directeur de l'information
MICHEL ROY éditorialiste en chef

Des transports à rationaliser

La semaine dernière, les compagnies de transport aérien et ferroviaire ont fait les manchettes de cruelle façon: elles annonçaient des déficits d'exploitation énormes et la nécessité de mises à pied supplémentaires. Là comme ailleurs, c'est la récession: il faut y faire face, cela va de soi.

Bien sûr, les coupures de postes et les réductions de personnel vont accroître le chômage; et les augmentations de salaires réduites à six et cinq pour cent vont diminuer le pouvoir d'achat de ceux qui pourront garder leur emploi. Mais c'est probablement le seul moyen, à court terme, d'éviter le désastre.

À court terme... Mais il faudra aussi penser à des échéances plus éloignées, il faudra établir des politiques à long terme qui permettront à l'industrie du transport, au Canada, de gravir de nouveaux échelons de rationalisation. De ce côté, nous avons de grands retards à combler. Il est donc temps de se donner un système de transport adéquat dans ce pays qui ne peut survivre sans lui.

«Rationalisation»: ça ne consiste aucunement, comme on le croit au ministère des Transports du Québec, à greffer un transporteur moribond à un autre qui doit se battre pour vivre. C'est vrai qu'il faut penser à réunir les forces des trop petites compagnies qui ont pu obtenir toutes les licences dans le passé; la rationalisation commence par la consolidation des forces.

Mais aussi, elle signifie une organisation de complémentarité. Bien sûr, le régime de libre entreprise permet la compétition et laisse la palme au plus fort: c'est l'avantage des sociétés riches. Mais ça ne peut plus être le nôtre. Par exemple, laisser s'affronter le transport aérien, le transport ferroviaire et le transport par autobus sur des distances de 200 ou 300 kilomètres, c'est s'offrir un luxe inouï, excessif.

Pourquoi trouve-t-on une clientèle régulière sur les avions qui font Montréal-Québec et même Montréal-Ottawa? C'est à cause de la pauvreté du service de terre, une pauvreté inacceptable.

La solution de l'ADAC peut paraître logique; elle le sera si elle s'avère rentable. Des experts croient qu'elle ne pourra jamais l'être. De toute façon, c'est une solution chère et dispendieuse, qui ne respecte pas le contexte économique actuel. Ailleurs, dans d'autres pays plus avertis au plan des transports, on a compris que les petites et moyennes distances doivent se faire en train électrifié. C'est ce que le Japon a compris pour Tokyo-Osaka et la France pour Paris-Lyon: on y roule, sur rails, à 300 km à l'heure.

Il ne s'agit pas de se priver de l'avion mais bien de lui laisser un rôle aussi nécessaire que complémentaire. Le seul fait de voir décoller un DC-9 de Dorval en direction d'Ottawa nous prouve que l'on n'a pas compris ce qu'était la complémentarité; et donc, la rationalisation.

Via Rail veut récupérer une clientèle du Montréal-Québec qui refuse d'utiliser un service trop lent. Mais il faut plus qu'un train pas-très-rapide et une gare à Laval pour convaincre les voyageurs.

Les déficits d'opération vont se poursuivre tant qu'on laissera se concurrencer des compagnies comme CP Air et Air Canada sur les routes nationales et internationales; Nordair et Québecair sur les routes régionales; les avions, les trains et même les autobus sur les courtes et moyennes distances achalandées.

La première rationalisation consiste à assurer la survie de l'essentiel; et l'essentiel ne peut se trouver que dans le complémentaire. Si un ministre des Transports pouvait le comprendre un jour.

Jean-Guy DUBUC

Le Congrès juif et la guerre au Liban

Le Congrès juif canadien a adressé aux médias un communiqué à propos des événements au Liban. Les paragraphes les plus importants d'un texte plutôt bref ont été immédiatement publiés dans ce journal.

Le ton du communiqué est très modéré. Il contient quelques affirmations du plus haut intérêt. Mais aussi, certaines expressions pour le moins ambiguës.

C'est ainsi que le Congrès se défend bien de vouloir prononcer le moindre interdit contre les critiques adressées à Israël pour sa politique ou ses pratiques. «Il est clair, dit ce texte, qu'Israël doit être responsable de toute violation du droit international comme tout autre pays; et il ne jouit d'aucune immunité particulière en raison de l'Holocauste». (Est reproduit ici le mot à mot de la phrase.) Considérons donc, une fois pour toutes, que l'État d'Israël ne jouit d'aucune immunité devant le tribunal de l'opinion. De toute façon, la liberté d'opinion ne se demande pas, elle se prend.

Voici une autre affirmation: «Quoi qu'Israël puisse faire au Liban, ce n'est point Auschwitz.» Qui parle d'Auschwitz? Quelqu'un a parlé d'Auschwitz? Il est vrai qu'au cours d'un voyage à l'étranger le président de la France, M. François Mitterrand, a fait, à propos du Liban, une allusion à Oradour, petite commune anéantie par les nazis durant la guerre. «Mot malheureux... prononcé à son corps défendant», écrit à ce sujet **Le Monde**, dans un article qu'il n'est pas possible de reproduire ici intégralement. Restons-en là.

Qu'une partie de l'opinion canadienne soit en ce moment hostile à Israël, en raison justement des mauvaises nouvelles parvenues de Beyrouth; qu'une autre soit défavorable aux entreprises de l'OLP et à l'OLP; qu'une troisième partie soit ou ahurie ou indifférente, tout cela est plausible. Mais ce n'est pas évoquer Auschwitz que de répéter ce qu'a dit vendredi la direction d'OXFAM à la télévision canadienne et à la télévision américaine, savoir que ce qui s'est passé à Beyrouth est pire que ce qu'on a pu voir au cours des guerres civiles qui ont suivi l'émancipation de certains pays d'Afrique. Ceux qui veulent absolument voir du «racisme» ou de «l'antisémitisme» dans les témoignages de cette espèce sont invités à se prévaloir des dispositions de la loi. Nous avons des lois contre la dissémination de la haine.

Le communiqué du CJC poursuit: «Décrire le Liban en de tels termes (c'est-à-dire par allusion aux crimes des nazis) serait dénaturer ce qui arrive là-bas et s'attendre à ce que de terribles événements surviennent ici.» Quels terribles «événements»? Et «terribles» pour qui? Le communiqué rappelle qu'il parle au nom de «325,000 Juifs du Canada». 325,000 Juifs au Canada, c'est, toute proportion gardée, l'équivalent de la population juive de France.

En réalité, le communiqué apparaît comme une intervention, par le CJC interposé, dans la polémique au sujet de l'attitude de la France et des médias français. «La terreur antisémite semble être en rapport avec l'atmosphère en France», dit le texte.

Israël n'a pas attendu la guerre au Liban pour laisser courir le bruit (sinon pour l'encourager) que la source de tout antisémitisme dans le monde est en France. C'est une calomnie.

Guy CORMIER



Reprise — Girerd est en vacances

Droits réservés

POINT DE VUE

Pourquoi cette démission?

Ce qu'il y a de vraiment tragique dans le drame économique canadien qui va en progressant, c'est qu'il y a une solution de remplacement. Il n'est pas absolument nécessaire que les Canadiens restent là, impuissants, attendant que les événements — et leurs effets en termes de misère humaine — deviennent de plus en plus néfastes, pendant qu'étape par étape notre économie glisse inéluctablement vers le désastre total.

Cette semaine, nous avons appris que le nombre de faillites commerciales pendant les six premiers mois de 1982 a augmenté de 37 pour cent par comparaison avec la même période l'an dernier. Et en un seul jour, plus de 4,500 travailleurs ontariens ont perdu leurs emplois, à la suite de cinq mises à pied distinctes. Les politiques actuelles du gouvernement Trudeau ne peuvent absolument pas régler une crise de cette ampleur. Ce qu'il faut, c'est un changement fondamental de politique et l'adoption d'une série de solutions de rechange cohérentes et considérables, entre autres:

—La réduction des taux d'intérêt, comme question de principe, à un ou deux points de pourcentage au-dessus du taux d'inflation;

—Des initiatives importantes et stimulantes de la part du gouvernement pour restaurer l'économie et redonner du travail aux Canadiens...

The Toronto Star



(Collaboration spéciale)

Ivan Guay

La récession progresse, le bon sens régresse

La quantité industrielle d'incohérences que beaucoup de gens manifestent dans leurs propos et leurs actes expliquent dans une large mesure pourquoi les pays retombent périodiquement dans les mêmes erreurs. Voilà le type de réflexions que suggère la situation économique actuelle.

Statistique Canada a révélé le 6 août que le nombre des chômeurs officiels, c'est-à-dire enregistrés aux bureaux d'assurance-chômage, avait dépassé 1.4 million en juillet. Sans compter, bien sûr, les centaines de milliers de chômeurs qui ont cessé de s'enregistrer comme tels. Le pays a même atteint le record historique d'une baisse du nombre des emplois de 4 pour cent en une seule année. Et Statistique Canada révèle que les pertes d'emploi frappent uniquement les salariés à plein temps.

Devant une situation aussi catastrophique, quelle a été la réaction de M. Trudeau, le maître à penser des libéraux? Ce «cerveau suprême» a déclaré que ces «sombres données sont une preuve supplémentaire de la récession économique mondiale». Voulait-il insinuer que plus l'économie canadienne s'affaisse, plus l'économie mondiale en est responsable? Ponce Pilate n'aurait pas dit mieux pour rejeter sa responsabilité dans la récession actuelle.

Cependant, le «cerveau suprême» n'a fourni aucune précision sur le sens de cette déclaration. Il s'est contenté d'ajouter, à l'usage des cerveaux subalternes, que «nous devons venir à bout de l'inflation si nous voulons accroître la création d'emplois». Ainsi soit-il! Par contre, il y a des cerveaux récalcitrants, des mécréants nombreux dans la population, qui ne sont pas prêts à accepter les dogmes simplistes du grand-prêtre Trudeau. D'abord, que signifie «la récession économique mondiale»? De quoi est-elle faite, sinon de la récession des USA, de l'Allemagne, de la France, de la Grande-Bretagne, du Canada, etc. Dire alors que l'aggravation de la récession canadienne est «une preuve supplémentaire» de la récession mondiale, c'est rien dire du tout. C'est une simple tautologie et même une fadaise. Et comme le taux de chômage du Canada est plus élevé que celui des autres pays, c'est au contraire le Canada et non les autres pays qui aggrave la moyenne de la «récession mondiale». Le «cerveau suprême» a décidément besoin de vacances.

Dans un sondage Gallup effectué le mois dernier, 58 pour cent des gens interviewés étaient favorables à un contrôle fédéral des prix et des salaires, alors que l'inflation est d'environ 11.2 pour cent. En octobre 1978, après 3 ans de contrôles, alors que l'inflation était descendue à près de 6 pour cent, 58 pour cent des gens interviewés étaient favorables au maintien des contrôles. En d'autres termes, que l'inflation soit deux fois plus ou deux fois moins élevée, une même proportion de gens favorise les contrôles. On ne peut donc pas dire qu'il y a une relation de cause à effet entre l'inflation et l'acceptation des contrôles.

Cependant le gouvernement Trudeau, qui gouverne par sondages comme la plupart des gouvernements, pourrait interpréter un tel sondage comme «la volonté de la majorité de voir le fédéral imposer des contrôles de prix et salaires». Comme ceux-ci ne sont qu'un fébrifuge qui atténue un symptôme, l'inflation, du mal économique, la stagflation, le fédéral pourrait avant longtemps imposer des contrôles en espérant que l'économie se guérisse elle-même de ses maux. Mais ce serait une illusion puisque 3 ans de contrôles (1975-78) ont au contraire aggravé la situation en accroissant l'intervention intempestive de l'Etat dans l'économie. Ce qui est la cause majeure de la stagflation actuelle.

En outre, il est contradictoire de vouloir accroître «la création d'emplois» comme dit M. Trudeau, par le moyen des contrôles. Alors que la plupart des entreprises ne fonctionnent qu'aux trois quarts de leur capacité, comment peut-on espérer qu'elles accroîtront leur personnel si la demande pour leur production n'augmente pas. Les prix baissent et se stabilisent par la concurrence et non par les contrôles. Or, le fédéral et les provinces réduisent la concurrence par leurs multiples politiques protectionnistes et leurs impôts et déficits énormes réduisent le pouvoir d'achat des consommateurs et accroissent les pressions à la hausse sur les taux d'intérêt. Il n'est donc pas étonnant que le nombre des faillites d'entreprises ait augmenté de 40 pour cent en sept mois cette année et que les banques réduisent le nombre de leurs succursales.

Il n'y a qu'une circonstance où les contrôles sont justifiables. C'est lorsque le gouvernement décide d'effectuer des transformations majeures dans les mécanismes de l'économie. Le blocage total de tous les prix et de tous les salaires pour un certain temps sert alors d'anesthésique pendant l'opération faite sur l'économie. Mais tel n'est pas le cas. Le gouvernement s'est toujours servi des contrôles pour camoufler son incompétence.

C'est pourqoi les contrôles ne sont que des mesures dilatoires qui, le plus souvent, aggravent à long terme la situation économique.

LETTRE OUVERTE AUX FEMMES DU QUÉBEC

La porno enfantine

Micheline Carrier travaille activement à la lutte antipornographique. Dans cette lettre ouverte qu'elle adresse aux femmes du Québec, elle aborde plus particulièrement le problème de la pornographie enfantine.

MICHELINE CARRIER

Depuis quelques années, vous avez investi temps, argent et énergie pour sensibiliser la population sur les effets néfastes de la pornographie et sur les dangers qu'elle fait courir aux enfants, en les exploitant odieusement.

Vous vous êtes plaintes, avec raison, de lois inadéquates pour protéger les mineur(e)s contre l'exploitation sexuelle, du peu de moyens octroyés à la police, à cet égard, et de l'insouciance de la population. Vous avez réclamé des changements au système légal de manière à ce que la protection des enfants et des adolescent(e)s soit réelle.

C'est précisément à cette sorte de demandes que voulait répondre le ministère fédéral de la Justice en présentant des amendements au Code pénal au moyen du Bill C-53. Ces amendements proposaient de considérer infractions criminelles la production et la distribution de produits pornographiques impliquant des personnes de moins de 16 ans et représentant des enfants qui ont l'air d'avoir cet âge.

Le projet a été rapporté pour étude à l'automne et il pourrait être abandonné. L'opposition, ignorante de la réalité et qui cherche à passer pour «progressiste» sur le dos des enfants, a piloté le point de vue d'un front commun opposé aux amendements et composé d'intellectuels, d'artistes, de cinéastes et de distributeurs de produits pornographiques. Selon ce groupe, minoritaire mais fort du puissant lobby propornographie il n'existe pas de porno enfantine au Canada, et le projet ouvrirait la porte à la censure dans d'autres domaines. La majorité de la population sait qu'on exploite des enfants et des adolescentes dans des magazines porno et dans d'autres produits. Mais si ce n'était pas le cas, le projet aurait un effet préventif. Alors, pourquoi s'y opposer? Dans quelle sorte de société sommes-nous pour négocier ainsi la protection des enfants avec les représentants des intérêts pornocrates?

Le recul du ministre fédéral de la Justice s'explique aussi par une formidable propagande pour les opposants aux amendements, sans mention des points de vue contraires. La presse francophone et la presse anglophone, en faisant cette propagande, ont laissé croire que l'opposition était unanime, que personne ne voulait des amendements destinés à protéger les enfants. C'est ainsi qu'on crée des consensus imaginaires au détriment du droit du public à l'information qu'on prétend servir. Quelle farce!

Des organismes, plus représentatifs qu'une poignée d'intellectuels et de distributeurs, ont accordé leur appui aux amendements, et certains ont demandé d'aller plus loin. Au Québec, le Réseau d'action et d'information pour les femmes a émis un communiqué que la plupart des médias n'ont pas publié, qu'un journal a tronqué jusqu'à le vider de sa substance et qu'un autre a placé dans le courrier. La position des opposants au projet a été, elle, encadrée et placée en bonne page.

La lecture des débats du comité des Communes sur la Justice met en lumière le parti pris de la presse. Par exemple, l'Association des chefs de police du Canada, représentée par son vice-président, M. Lafrance, de la police de la CUM, recommande «que non seulement la réalisation et la distribution de la pornographie soient considérées comme infractions criminelles lorsqu'elles impliquent des enfants, (...) mais que la possession de telle pornographie soit considérée comme infraction».

Invité à s'expliquer, M. Lafrance a déclaré: «C'est fort simple. On peut empêcher la production de ces revues-là, mais quand arrive la distribution à travers une province ou un pays, cela ne reste pas longtemps chez le distributeur. C'est immédiatement envoyé ou vendu et redistribué. Si l'on veut s'assurer que dans ce milieu-là, on ne se serve pas des jeunes pour faire ce genre de photos, eh bien, il faut être en mesure, lorsqu'elles sont vendues à un individu, de faire une accusation dans le cas de cet individu. C'est lui qu'on va aller chercher. Pourquoi? Parce que c'est lui qui l'achète.»

«L'idéal, poursuit M. Lafrance, c'est de prendre le distributeur parce qu'on va tout saisir. Il n'y en aura pas sur le marché et c'est l'idéal. Mais au point de vue pratique, il est fort possible qu'on manque le distributeur. Si, au moins, on peut dire à la population que cela constitue un crime et que cela empêche d'en acheter, on empêchera qu'on se serve des jeunes. Mais on veut bien s'assurer qu'on ne se serve pas de jeunes,

(suite en page A 7)

LIBAN LE LIBAN LE LIBAN LE LIBAN LE LIBAN LE LIBAN LE L

Honte!

Je me souviens de ce que je ressentais comme jeune juif lorsque, au cours de la Seconde Guerre mondiale, les armées victorieuses d'Hitler envahissaient la Tchécoslovaquie et la Pologne. Qui, en effet, peut oublier la destruction de la petite ville de Lidice, le siège et l'anéantissement du ghetto de Varsovie? Quand les juifs de ce ghetto osèrent résister, la fureur des troupes d'Hitler ne connut pas de limites, comme d'ailleurs en fait foi le mot d'ordre «pas de survivants!».

Maintenant, regardez l'invasion et l'occupation du Liban par les troupes israéliennes, leur usage de bombes à fragmentation, d'armes chimiques, de gaz neurotoxiques, de bombes au phosphore et au napalm. La fureur des troupes israéliennes face à la résistance héroïque des Palestiniens et des Libanais est mise en évidence par la torture qu'elles appliquent aux prisonniers et par le massacre délibéré de civils innocents. Par surcroît, le gouvernement Begin continue son blocus de Beyrouth-Ouest, empêchant l'entrée de vivres, de médicaments, et même jusqu'à récemment, d'électricité et d'eau. Bien plus, il prend en otage 700,000 hommes, femmes et enfants.

Par là, le régime Begin admet ouvertement qu'il vise l'anéantissement de l'Organisation de Libération de la Palestine et de quiconque s'interpose. De l'avis de M. Begin, c'est là la solution finale. «Les destructeurs, dit-il en effet, seront détruits et Israël vivra à jamais.»

Les actions des troupes israéliennes au Liban doivent provoquer au coeur de chaque juif un profond sentiment de honte. Nous pouvons observer déjà la montée d'une sourde indignation chez de plus en plus de groupements juifs à travers le monde, y compris en Israël, et même au sein de l'armée israélienne, parmi les officiers et les simples soldats. C'est là un signe encourageant qui indique que les traditions juives d'humanité et d'égalité sont encore vives. Nous ne pouvons que ressentir de l'admiration pour le courage de ces jeunes soldats qui attaquent la politique d'agression de leur gouvernement.

Par contre, nous éprouvons de la honte et du dégoût à la vue de certaines organisations juives qui, d'un côté, supportent la politique génocide du gouvernement Begin et, de l'autre, collectent hypocritement de l'argent pour envoyer des pansements aux blessés libanais et palestiniens, victimes de la politique qu'ils appuient.

Quiconque souhaite voir un contexte de paix et de sécurité pour le peuple d'Israël doit se rendre à l'évidence que cela sera impossible tant et aussi longtemps que ne seront assurées la paix et la sécurité pour le peuple palestinien dans son propre pays indépendant à côté de l'État d'Israël.

L'amère vérité, au sujet de l'aventure militaire d'Israël au Liban, c'est que les soi-disant victoires n'assurent en rien la sécurité, la paix ou la tranquillité de l'État d'Israël. La politique de Begin-Sharon n'a donné comme résultat qu'une escalade de la haine arabe. À long terme, elle obligera Israël à vivre par l'épée durant des générations. Ainsi, l'existence d'Israël sera toujours remise en question.

Édouard SLOAN, P. Eng., M.E.I.C.
Montréal



Les victimes d'un bombardement israélien sont retirées des débris à Beyrouth.

L'OLP doit d'abord partir

La résolution du Conseil de sécurité invitant l'armée israélienne à se replier, est une aberration.

En somme, Israël devrait «restituer» aux territoires de l'OLP le terrain gagné au prix de lourdes pertes, au nom de quelle morale, de quel critère obscur? Qui donc a décidé le «gel» arbitraire de la situation au premier août? Le seul gel qu'acceppent les Libanais, c'est celui de leurs frontières internationalement reconnues, c'est l'ensemble indivisible de 10,452 kilomètres carrés de leur territoire, c'est-à-dire bien avant le viol de ce territoire par les armées palestinienne et syrienne, bien avant l'entrée d'Israël sur ce territoire. Et quand l'armée israélienne se retirera de ce territoire, elle ne doit le remettre à nul autre qu'à l'État libanais et à son armée, seul souverain des lieux, et non aux hors-la-loi qui s'en sont rendu maîtres indûment et manu militari, en abusant honteusement de son hospitalité.

Le remède? Exiger d'abord et avant tout le départ des éléments armés de l'OLP et autres organisations terroristes qui pullulent à Beyrouth-Ouest, ensuite seulement, faire restituer le terrain conquis sur ces organisations aux forces libanaises régulières. Autrement, l'OLP ne pourrait que tirer parti des délégués du «Machin» de l'ONU — comme l'appelait à juste titre un certain Charles de Gaulle. En se réfugiant derrière l'ONU, l'OLP acquerra un paravent supplémentaire en plus de la population otage de Beyrouth. Cette tactique n'est pas nouvelle: depuis plusieurs années déjà, l'OLP utilisait systématiquement la «zone tampon» de la FINUL (Force Inutile des Nations unies au Liban) dans le Sud-Liban en la traversant impunément pour attaquer les kibboutzim du nord d'Israël. Aussitôt l'alerte donnée, les terroristes se «livraient» avec leurs armes aux soldats de l'ONU... qui les raccompagnaient poliment à la limite de leur zone, les remettaient en liberté et remettaient les armes saisies au quartier général des Palestiniens à Tyr ou à Saïda, protégeant ainsi leur retraite des poursuites israéliennes.

C'est précisément ce même scénario qui se déroulera si les généraux onusiens font un rempart à ces hommes qui depuis deux mois maintenant ont prouvé qu'ils ne sont pas plus capables de respecter un cessez-le-feu qu'une parole donnée ou les biens et la vie d'un civil ou d'une nation.

L'avenir de la cause palestinienne réside dans la négociation. Si l'OLP continue de croire au langage des armes, elle sera détruite pour le plus grand bien de cette cause, mais les initiatives tardives et innoportunes des Nations (dites) unies ne peuvent que compromettre la guérison d'un Liban, dont l'acharnement à survivre aux attaques des uns et à l'indifférence des autres, devrait servir d'exemple à la civilisation tout entière.

Alberto S. DELBURGO
St-Laurent

Le terrorisme antijuif en France était prévu

La nouvelle vague d'attaques terroristes commises contre le judaïsme en France fut prédite par le quotidien *Frankfurter Allgemeine Zeitung* dans un article publié le 31 août 1981.

Cet article avait prévu avec une exactitude troublante que des développements au Moyen-Orient permettraient à l'O.L.P. «de transplanter la guerre du peuple palestinien en Europe». L'article déclarait entre autres choses: la semaine dernière déjà, la Ligue des diplomates arabes répandit une nouvelle qui, à l'origine, ne souleva pas une attention particulière, à l'effet que, le 14 août, lors d'une réunion extraordinaire d'El Fatah à Beyrouth, il avait été décidé de renoncer à la politique existante jusqu'ici et désormais, coopérer avec des organisations secrètes en Europe, de même que de LANCER DES ATTAQUES CONTRE LES INSTITUTIONS JUIVES.

Au cours de la conférence présidée par Yasser Arafat, il fut décidé d'établir des liens avec les organisations illégales en République fédérale, en Espagne, en Italie et en Turquie, et d'assigner la mise en oeuvre de mesures propices au directeur du département militaire de l'O.L.P., Abu Jihad.

Une formation conjointe dans des endroits secrets de Syrie, de Libye, d'Algérie et de la république populaire du Sud Yémen, est d'après ce que l'on prétend, sur le point d'être offerte afin de, et conformément à l'expression littérale présumée: «mettre à exécution le plan de guerre du peuple palestinien en Europe».

Cette nouvelle politique diamétralement opposée à l'attitude conservée jusqu'à présent, va être adoptée car d'après les Palestiniens, des conditions en Europe et les raids israéliens au Liban ont accru l'empressement psychologique dans le continent visant à tolérer des attaques contre des Israéliens et des Juifs européens.

S'il faut croire le rapport paru dans le journal *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, il y a un lien direct entre les attaques terroristes quotidiennes en Europe et en France, et l'organisation terroriste El Fatah de Yasser Arafat.

Ceci également jette un long doute quant à l'exactitude d'arguments divers, à l'effet que la récente vague d'attaques terroristes soit conduite par un groupe terroriste palestinien dissident dirigé par Abu Nidal. Quoi qu'il en soit, ce fut le Dr G. Habash, dirigeant du front populaire pour la libération de la Palestine, une constituante de l'O.L.P., qui informa la journaliste, Orina Fallaci, *Interviste Con La Storia*, qui publia en 1974 ce qui suit:

> Nous pensons que tuer un Juif loin d'un champ de bataille est plus efficace que tuer une centaine de Juifs sur un champ de bataille car cela attire plus l'attention.

Erol ARAF
Directeur des Communications
Congrès juif canadien

Oradour

En visite officielle en Hongrie, le président de la République française, François Mitterrand, donna une conférence de presse. Interrogé sur la situation de Beyrouth assiégé, une réponse du président a déclenché un tollé international. On a retenu cette réponse et la comparaison malheureuse avec la tragédie d'Oradour-sur-Glane. Mais qui a posé la question? Le savoir est très éclairant. C'est, en effet, l'envoyé de l'agence palestinienne Wafa.

Et Guy Cormier (LA PRESSE, jeudi 29 juillet 1982, p. A 6), peut écrire: «Le président de la France (...) a prononcé, à propos des malheurs de Beyrouth, un nom terrible, qui est celui d'Oradour (petite commune de France dont les paisibles habitants ont été massacrés dans leur église par les nazis). Des exégètes ont tenté de tempérer la portée de cette allusion à l'histoire contemporaine. Mais le mot a été bel et bien prononcé. Il n'a pas été rétracté.»

Si je rappelle l'origine de l'allusion à Oradour, c'est qu'elle est essentielle à la compréhension de la controverse. À Budapest, je doute fort que François Mitterrand ait eu, avant sa conférence de presse, à propos de Beyrouth, à l'esprit la comparaison avec Oradour. Ce qui est arrivé est très simple. Il est tombé dans un piège. On lui a suggéré, par une question, un parallèle, et François Mitterrand, pour qui Oradour est un souvenir marquant, s'est laissé aller à des commentaires qui laissent planer des doutes. Devant l'indignation suscitée en France et à l'étranger, le président s'est senti insulté. Au lieu d'éclaircir ses propos, il a renvoyé ses détracteurs, par l'intermédiaire de Jacques Attali, son porte-parole, au texte de sa conférence.

Dans cette affaire, peu importe que l'on soit un partisan ou un opposant du président et de la majorité actuelle au pouvoir, en France. Les protestations ne visent pas, d'ailleurs, le président. Elles concernent le coeur du sujet: Oradour.

Parmi tous les commentaires de la presse française, je retiens celui paru dans un journal qui soutient le gouvernement en place, et qui compte parmi ses lecteurs François Mitterrand. Ce journal, c'est *Le Canard Enchaîné*, daté du 14 juillet 1982. Dans un article d'André Ribaud (p. 8), voici ce qu'on peut lire: «À Budapest, où on ne peut pourtant pas le soupçonner d'avoir forcé sur le tokay, il a eu un mot excessif à propos d'Oradour. Il s'est attiré une protestation diplomatique israélienne qu'il a prise de très haut et fait retourner, avec un accompagnement de mépris de fer, à l'envoyeur. N'empêche que lui, si maître de sa langue, il a bel et bien fait une cheyssonnerie». Ainsi, le président rejoint les prouesses bien connues de son brillant ministre des relations extérieures, Claude Cheysson, célèbre pour ses gaffes internationales.

La comparaison avec Oradour a soulevé une émotion considérable. Comme un sacrilège.

J'ai devant moi, l'ouvrage paru en 1945, *Crimes ennemis en France. Oradour-sur-Glane*, publié par les Archives du service de recherche des crimes de guerre ennemis, Office français d'édition. On y trouve les photos d'Oradour, la description du village, des événements minutés du 10 juin 1944, la liste nominative des victimes du massacre. Parmi les victimes, certains préfèrent ne pas le savoir, figuraient des Juifs réfugiés dans le sud de la France. L'espace me manque pour décrire les crimes nazis à Oradour.

Toute guerre est tragique. Les victimes, de tous bords, restent des victimes. (...)

Si je suis né après la guerre, mes parents firent partie de la Résistance, en France. Ils étaient dans la région d'Oradour. S'ils survécurent à la guerre, peu s'en fallut pour que le sort tragique des habitants d'Oradour, fût le leur.

Je terminerai par un témoignage personnel. Enfant, je fis mes petites classes dans un des lycées les plus célèbres de France, le lycée Henri-IV, de Paris, situé place du Panthéon. Dans notre classe, au mur, il y avait le portrait d'une petite fille. Chaque année, son père donnait, en son nom, un prix. Celui de la camaraderie. Cette petite fille avait péri à Oradour. La maîtresse d'école nous racontait sa vie, au temps de la distribution des prix. Comme des milliers de jeunes, moi qui n'ai pas connu la guerre, je savais ce que signifiait Oradour. Pour cette raison, je proteste, comme tant d'autres, qui savent aussi, contre l'insulte faite à la mémoire des habitants d'Oradour.

Elie FEUERWERKER
Montréal

N.B.

- *Priorité est accordée dans cette page aux lettres d'intérêt général se rapportant à des articles parus dans LA PRESSE. La concision est recommandée.*
- *Les correspondants doivent inscrire lisiblement leurs nom, adresse et numéro de téléphone.*
- *LA PRESSE ne s'engage pas à publier toutes les lettres reçues, ni à retourner les lettres, manuscrits ou autres documents non publiés.*
- *L'auteur assume l'entière responsabilité de ses opinions.*
- *Tout en respectant la pensée de l'auteur, LA PRESSE se réserve le droit d'abréger les lettres selon l'espace disponible.*
- *Si possible écrire à la machine, à double interligne.*
- *Prière d'adresser vos lettres comme suit: «Tribune libre», LA PRESSE, C.P. 4200, succ. Place d'Armes, Montréal, H2Y 3M1.*

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTEE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400». Port de retour garanti.

ABONNEMENT 285-6911
Le service des abonnements est ouvert de 7h à 17h30 (fermé le samedi)

RÉDACTION 285-7070

PROMOTION 285-7100

COMPTABILITÉ
Grandes annonces 285-6892
Annonces classées 285-6901

ANNONCES CLASSÉES
Commandes (du lundi au vendredi 9h à 17h) 285-7111
Pour changer (du lundi au vendredi 9h à 16h30) 285-7205

GRANDES ANNONCES
Détaillants 285-7202
National, Télé-Presse 285-7306
Vacances, voyages 285-7265
Carrières et professions, nominations 285-7320

(suite de la page A 6)

parce qu'on considère que, dans notre société, c'est une chose inacceptable. Mais si vous voulez prendre strictement le distributeur et que vous n'empêchez pas la simple possession, vous risquez de manquer le bateau. La meilleure façon de mettre fin à cela, c'est de prendre tout le monde qui peut être en possession de ces produits et de faire de cela un crime. Ne laissez pas des échappatoires quelque part, fermez la chaîne.»

Mme Lucie Pépin, présidente du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, a présenté une opinion dans le même sens: «La protection des jeunes contre l'exploitation sexuelle doit devenir une priorité pour notre société, a-t-elle dit. La commercialisation de la sexualité, sous toutes ses formes, a eu un effet considérable sur la jeunesse. Nous assistons aujourd'hui à une croissance regrettable de l'industrie pornographique qui est de plus en plus axée sur les enfants. (...) La création d'un nouveau délit, lequel consiste à inviter des enfants à participer à des actes explicitement sexuels dans le but d'en faire une représentation visuelle est la première étape dans la lutte contre la pornographie mettant en cause des jeunes. Toutefois, le Conseil estime qu'on pourrait renforcer l'article en prohibant également l'utilisation d'enfants dans une représentation pornographique sur le vif.» Le CCCSF demande lui aussi qu'on s'en prenne à ceux qui consomment de tels produits: «Les pratiques pornographiques peuvent s'avérer très difficiles à maîtriser si l'on ne dispose pas des moyens voulus pour appliquer la loi contre tous ceux qui contribuent à perpétuer la pornographie mettant en cause des enfants», a dit Mme Pépin.

L'Association des infirmières et infirmiers du Canada, qui regroupe plus de 135,000 membres, a souscrit également aux propositions d'amendements au Code pénal. D'autres points de vue ont été exprimés en ce sens, et l'on est loin du consensus contre le projet qu'a laissé supposer la presse en faisant la promotion d'une opinion minoritaire.

On ne voit pas en quoi le projet menace la liberté d'expression, si ce n'est la liberté des pornocrates d'abuser des enfants à des fins commerciales. Les femmes sont au moins aussi compétentes qu'une poignée d'individus, qui réclament le droit d'exploiter les autres comme objets et de les diffamer, pour décider des moyens de protéger les enfants. La plupart d'entre vous réclamez ces moyens législatifs, qui ne sont pas une panacée, mais constituent un minimum. Votre silence et votre défaut de réagir, auprès du ministre fédéral de la Justice et dans les médias, s'ils vous donnent la liberté d'expression qu'ils réclament pour les pornocrates, laisseraient croire que vous ne voulez plus de ces lois bonifiées et que vous êtes incohérentes. Allez-vous, par un silence interprété comme une démission ou une désapprobation du projet fédéral, annuler plusieurs années de travail et de lutte?

Point n'est besoin d'attendre un quelconque rapport pour savoir que les enfants sont exploités dans la pornographie. Et pour les protéger, vous pourriez demander à vos associations respectives de prendre connaissances du projet en question et d'écrire au ministère fédéral de la Justice aux prises avec les intérêts des pornocrates. Vous pourriez demander également au ministère québécois de la Justice d'imiter son homologue ontarien et d'appuyer les amendements au Code pénal proposés. Après tout, à Québec, ne vous a-t-on pas dit maintes fois, pour justifier le laisser-faire et l'incurie, que le gouvernement central est responsable du contenu des lois criminelles et du Code, et que seule l'administration de la justice relève des provinces. Rien n'empêche toutefois le ministère québécois d'appuyer des mesures qui faciliteraient sa tâche de protéger la jeunesse sur son territoire.

Déjà, nos lois n'offrent aux femmes aucun recours contre les pornocrates qui les diffament, au nom de leur liberté de diffamer. Si vous ne vous manifestez pas davantage et continuez de vous laisser intimer par le droit à la liberté d'expression, nullement en cause, et qui n'inclut jamais la vôtre, bientôt les lois protégeront ceux qui diffament et exploitent les enfants, leur corps et leur sexualité. Si vous ne parlez pas maintenant et n'exigez pas que le ministère fédéral adopte dès l'automne les amendements prévus, vous serez ensuite bien mal placées pour demander des changements aux lois, comme vous le faites depuis trois ou quatre ans dans tous vos mémoires et vos discours sur le sujet. Vous ne serez prises au sérieux que si vous démontrez que vous êtes déterminées et logiques avec vous-mêmes. Vous dites posséder un pouvoir politique. C'est une occasion de l'exercer et de le démontrer.

PROJET DE RÉFORME DU TRANSPORT EN COMMUN DANS LA RÉGION DE MONTRÉAL

Soirées d'information publiques: semaine du 16 août

Le ministère des Transports invite la population des régions de Sorel, de Saint-Hyacinthe et de l'ouest de l'Île de Montréal à assister aux rencontres suivantes:

Lundi, le 16 août 1982, à 19h30:
Hôtel-de-ville de Sorel
71, rue Charlotte
SOREL

Mardi, le 17 août 1982, à 19h30:
Auberge des Seigneurs
Salon Girouard
1200, Daniel Johnson
SAINT-HYACINTHE

Mercredi, le 18 août 1982, à 19h30:
Y.M.C.A. (Le gymnase)
94, Douglas Shand
POINTE-CLAIRE

Pour tout renseignement supplémentaire: (514) 873-4128

Transports Québec

SPÉCIAL 15e ANNIVERSAIRE

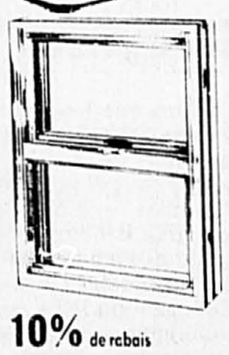
À VOTRE SERVICE DEPUIS 15 ans

10%



PORTES DE CHAMBRE EN LOUAN
30" x 80" 32" x 80"
seulement
$14.99

COMMANDEZ DES MAINTENANT CES SPÉCIAUX DU MOIS D'AOÛT



10% de rabais sur les fenêtres «EASY»

Prix spéciaux payez et emportez
Dépositaire des produits de revêtement **ALCAN**
(installation non disponible)

VERDUN FENÊTRES & PORTES
925, HICKSON VERDUN 769-1725

PLEINS FEUX SUR L'ACTUALITÉ

LA PRESSE, MONTRÉAL, LUNDI 16 AOÛT 1982

DIEPPE, IL Y A 40 ANS

Une armée engagée dans la bataille sans que son gouvernement le sache

—2—

■ Mais que diable l'armée canadienne allait-elle faire à Dieppe?

C'est au début d'avril 1942 que le quartier général des opérations combinées, nom qu'on donnait à l'organisme coordonnant les opérations de commandos, sous le commmandement de lord Louis Mountbatten, commença à envisager un raid à Dieppe, comme prélude au débarquement final. On désirait, en somme, tester les troupes, le matériel et



PIERRE VENNAT

la force de résistance des Allemands. Bref, tirer des leçons qui seraient précieuses pour les opérations futures, que cela soit lors de la campagne d'Italie ou du débarquement final qui n'eut lieu que deux ans plus tard.

Il ne reste guère de documents relatifs au projet initial des Britanniques pouvant indiquer pourquoi on voulait choisir ce point comme tentative de débarquement. Il semble que Dieppe, station balnéaire dotée d'un bon port, située à environ 67 milles de Newhaven, dans le Sussex, et se trouvant facilement à portée des avions de chasse du temps, l'ait emporté sur d'autres emplacements encore plus désavantagés. La topographie de Dieppe restreignait, dans une large mesure, tout plan d'attaque.

Dès le mois d'avril, la responsabilité militaire des préparatifs avait été confiée au maréchal Bernard Montgomery, alors lieutenant-général, à titre d'officier général commandant de la région du sud-est de la Grande-Bretagne. Ce n'est qu'après la mise au point de l'avant-projet que les officiers canadiens prirent part aux délibérations.

La responsabilité de McNaughton

Le 30 avril 1942, le général Montgomery, lors d'une visite au QG du général McNaughton, lui fit part du plan. Montgomery, bien qu'on ait insisté pour lui faire accepter un détachement mixte, britannique et canadien, avait cependant soutenu qu'il était essentiel de maintenir l'unité de commandement. À son avis, les troupes canadiennes à l'entraînement sur le sol britannique depuis plusieurs mois et rongeant leur frein d'ennui, étaient les mieux préparées. Il avait discuté de l'opération avec le général canadien Crerar qui avait lui-même proposé la 2e division canadienne. Le général McNaughton, supérieur de Crerar, accepta ces mesures à condition que les plans reçoivent son approbation. Dès lors, les officiers canadiens participèrent à l'élaboration des détails.

Cependant, le général McNaughton ne disposait que de l'autorité voulue pour confier des tâches d'importance secondaire à l'armée canadienne. Il envoie aussitôt un câble très secret à Ottawa, où il expose qu'il s'agit d'une opération de grande envergure et où il demande qu'on augmente ses attributions en conséquence.

Le gouvernement de Mackenzie King acquiesce à la demande de McNaughton, à la condition qu'il s'assure dans chaque cas, que l'opération envisagée en vaille la peine et offre des chances de succès. Mais, pour des raisons de sécurité, selon la version officielle du ministère de la Défense, *le Canada n'a jamais demandé ni appris la date et l'endroit du raid.*

Seul, le général canadien McNaughton a pris sur lui de permettre les opérations et c'est sur lui seul que retombe la responsabilité d'avoir permis le raid et de lui avoir trouvé assez de chances de succès pour y engager la 2e division canadienne. McNaughton aurait donc pu rejeter l'avant-projet et permettre ainsi à une formation britannique d'entreprendre l'opération.



photo PC

Un des meilleurs stratèges de la deuxième guerre mondiale, le maréchal Bernard Montgomery, estimait, un mois avant le raid de Dieppe, que le secret ne pouvait être gardé et qu'il valait mieux annuler l'opération. Il fut muté en Égypte et on refusa de l'écouter.

À sa décharge, cependant, la simple lecture de la correspondance envoyée par les militaires canadiens à leur famille à l'époque suffit pour comprendre que ceux-çi, croupissant depuis des mois en Angleterre, auraient été très insultés si on ne les avait pas employés pour une opération de cette envergure.

En Angleterre depuis un an, les Canadiens en avaient assez de cette vie de garnison et voulaient participer à un raid qui, croyaient-ils, aiderait à hâter la fin du conflit.

Le raid manqué du 8 juillet

Ce que bien peu de gens savent, c'est que le raid du 19 août 1942 fut précédé d'un raid avorté le 8 juillet et que, par conséquent, le secret de l'opération avait été éventé. Un premier exercice, les 11 et 12 juin, à Bridport, en Angleterre, sur une côte ressemblant à Dieppe, avait donné des résultats insatisfaisants: certaines unités débarquèrent à des milles du secteur qui leur était assigné, les chars arrivèrent avec une heure de retard. On décida donc que l'opération n'aurait pas lieu en juin. On reprit l'entrainement. À la fin de juin, au même endroit, deuxième exercice d'envergure. Les résultats étant cette fois-ci satisfaisants, la date du raid fut fixée au 4 juillet, ou l'un des jours suivants.

Le 3 juillet, on retarde l'opération de 24 heures, à cause du mauvais temps et finalement on décide de l'entreprendre le 8. Mais la concentration d'embarcations n'échappe pas à l'ennemi qui attaque les navires en rade le 7 juillet au matin. Deux péniches de débarquement sont atteintes. Heureusement, les bombes traversent les embarcations de part en part au lieu d'éclater. Seulement quatre hommes sont blessés. Aucun mort. Toutefois, le mauvais temps persistant, il faut remettre l'opération et renvoyer les hommes dans leurs barraquements.

Pourquoi n'a-t-on pas écouté Montgomery?

Des milliers de gens sont dans le coup. Ils connaissent les détails du raid. Le maréchal Montgomery estime qu'il devient impossible de garder le secret. Il conseille de *contremander définitivement l'opération.* Au lieu de l'écouter, on l'envoie commander la 8e armée... en Egypte! On confie alors la responsabilité au commandant de l'armée canadienne, le général McNaughton. Ce dernier délègue son autorité au major-général Roberts. Ceux-ci jugent que les craintes de Montgomery sont exagérées. Ils risquent le tout pour le tout.

Il n'en demeure pas moins, selon la version officielle du ministère canadien de la Défense, que des milliers d'hommes connaissent le secret. L'ennemi a pu avoir eu vent des plans canadiens.

On sait le reste: les soldats canadiens débarquant à Dieppe à l'aube du 19 août s'en allèrent à l'abattoir. Bien perchées sur les hauteurs de la ville, les mitraillettes allemandes les fauchèrent. La plupart ne purent pour ainsi dire pas combattre. Les autres résistèrent tant bien que mal quelques heures sur les plages. Les plus chanceux réussirent à gagner quelques maisons ou le Casino de Dieppe.

Du point de vue tactique, ce fut une faillite. La faute n'en revient sûrement pas aux milliers de Canadiens intrépides, dont des centaines de francophones du Québec, qui en firent les frais.

DEMAIN: une expérience avec les Canadiens comme cobayes.

400,000 SOLDATS DE SIX NATIONS BASÉS EN ALLEMAGNE DE L'OUEST

Le «fer de lance» de la dissuasion conventionnelle de l'OTAN

■ BONN (AFP) — Quatre cent mille soldats étrangers de six pays de l'OTAN, stationnés sur le sol ouest-allemand, constituent en 1982 — plus de trente ans après la «guerre froide» — «le fer de lance» de la dissuasion conventionnelle alliée en RFA face à des forces du Pacte de Varsovie, quatre fois supérieures selon les experts occidentaux.

ÉLIE MARCUSE

Alors que les négociations de Vienne (MBFR) sur la réduction mutuelle des forces conventionnelles sont depuis neuf ans dans l'impasse — l'OTAN estimant que le Pacte de Varsovie a cent soixante mille hommes de plus qu'il ne l'admet dans le secteur Centre-Europe — la RFA continue d'accueillir sur son sol: 233,000 soldats américains, 65,000 britanniques appartenant à l'armée du Rhin, 32,000 belges, 6,700 néerlandais, 5,400 canadiens et 50,000 soldats français.

La présence de ces troupes — et de 325,000 femmes, enfants et parents qui vivent avec eux en RFA — contribue, indiscutablement, aux côtés des 495,000 soldats de la «Bundeswehr», à la stabilité du secteur européen de l'OTAN, soulignait récemment, le chef d'état-major de l'armée ouest-allemande, le général Juergen Brandt.

Les experts soulignent, d'ailleurs, que ces forces assurent la cohésion de toutes les armées alliées en Europe, même si la France a retiré en 1966 ses forces du commandement militaire intégré de l'Alliance. Certains commentateurs vont même jusqu'à estimer que la présence des «GI» américains garantit la protection du parapluie nucléaire des États-Unis.

«L'importance politique des contingents — même les plus petits — maintenus par nos alliés en RFA, reconnaît à cet égard le général Brandt, est beaucoup plus grande que les chiffres ne le laissent penser».

«Néanmoins, ajoutait le général Brandt, les piliers les plus forts de la défense du secteur Centre-Europe sont constitués par les forces terrestres et aériennes des États-Unis et de la République fédérale. Pour n'importe quel étudiant de la situation géo-stratégique de cette région, il saute aux yeux que cette partie de l'Europe, avec la RFA en son centre, ne peut être effectivement protégée sans la présence de troupes américaines».

Le général Brandt ajoutait encore: «Un élément vital de notre dissuasion tient à ce que nous sommes prêts à utiliser tous les moyens à notre disposition — armes atomiques y comprises si nécessaire — pour décourager l'agresseur de poursuivre son attaque. Il y a six mille engins nucléaires, reconnaissait-il encore, sous forme de bombes, fusées, mines et obus, sous contrôle et garde américains, stockés sur le sol ouest-allemand, ce qui constitue une concentration sans équivalent dans le monde entier».

Le retrait de troupes américaines serait catastrophique et remettrait en cause la stabilité même de l'État ouest-allemand, reconnaissent, d'ailleurs, les milieux gouvernementaux à Bonn. Pourtant, les voix à Washington — notamment celle de M. Howard Baker, le leader de la majorité républicaine au Sénat américain — s'élèvent de manière insistante depuis quelque temps pour une réduction du nombre de soldats américains en RFA.

Les critiques — qui jugent insuffisants les efforts de défense des alliés européens dans l'Alliance atlantique — ne paraissent pas pour l'instant en mesure de faire adopter leurs vues. Mais ils inquiètent indiscutablement le gouvernement de Bonn.



400,000 soldats de six nations, basés en Allemagne de l'Ouest, forment le «fer de lance» de la discussion conventionnelle de l'OTAN.

Au moment où le gouvernement du chancelier Helmut Schmidt se débat face au problème du déploiement des nouvelles fusées de l'OTAN, destinées à contrer les fusées soviétiques SS-20 dont 300 ont déjà été déployées — un déploiement qui doit commencer en principe fin 1983 mais n'a pas encore été approuvé par le parti social-démocrate (SPD) — la RFA redoute tout particulièrement tout mouvement à caractère anti-américain.

Les manifestations de masse contre les nouvelles fusées — 300,000 pacifistes à Bonn le 10 octobre dernier — revêtent souvent un caractère anti-américain, que nombre de commentateurs à Washington ne manquent pas de souligner. Il ne se passe guère de semaine actuellement dans les villes d'Allemagne de l'Ouest sans manifestations contre les armes nucléaires et la politique de «supériorité militaire» de l'administration Reagan.

Face à ce qui paraît être le signe d'un anti-américanisme latent, les milieux gouvernementaux ne savent comment réagir. Le chancelier Schmidt a, lui-même, reconnu le phénomène et a imputé, en partie les revers en Basse-Saxe de son parti, il y a quelques semaines, à «l'image anti-américaine» de certains groupes dans le parti social-démocrate.

Le secrétaire général du «SPD», M. Peter Glotz, dans une récente interview à l'AFP, reconnaissait l'existence d'un «certain anti-américanisme» mais en rejetait la responsabilité sur des «groupuscules». Il condamnait, toutefois par la même occasion, «la politique hystérique de réarmement de certains membres de l'administration Reagan que, ajoutait-il, le SPD n'avait aucune raison de soutenir».

Toutefois, les sondages d'opinion paraissent minimiser l'importance du mouvement anti-américain:

Selon un récent sondage, 82% de la population ouest-allemande sont favorables au maintien des forces américaines en RFA, des forces selon les personnes interrogées «qui garantissent le maintien de la paix». 92% sont pour le maintien de la RFA dans l'OTAN.

Sans doute pour renforcer la coopération militaire et dissiper, en partie, le malaise causé par les manifestations d'anti-américanisme, Bonn et Washington viennent de signer un accord sur le renforcement des forces américaines en RFA «en période de crise». Cet accord signé par le ministre ouest-allemand des Affaires étrangères, M. Hans Dietrich Genscher, et l'ambassadeur de Washington en RFA, M. Arthur Burns, prévoit l'envoi de six divisions supplémentaires en RFA qui seront soutenues, et dont les stocks seront pris en charge par la RFA.

ÉCONOMIE ET FINANCE



Les lois économiques disparaissent

Frédéric Wagnière

L'idée qu'une dépression économique puisse arriver maintenant est profondément troublante, car elle tranche avec tout ce qu'on nous a dit pendant une trentaine d'années. On a pensé que les bouleversements des années trente ne pourrait plus jamais arriver — Lord Keynes n'a-t-il pas analysé les causes de la dernière dépression et n'est-on pas parfaitement au courant des moyens à utiliser pour en éviter la répétition?

Le sentiment de sécurité qu'on avait reposait sur l'idée qu'on se faisait des lois économiques. On avait tendance à les comparer aux lois de la physique et de penser qu'elles sont immuables et éternelles. Par exemple, on a cru pendant longtemps qu'il était possible de trouver un juste milieu entre le chômage et l'inflation. Si l'un devenait trop fort, on prennait des mesures qui entrainaient l'autre, et un dosage approprié des politiques fiscale et monétaire devait permettre de maintenir ces deux maux dans les limites de l'acceptable.

Au fil des ans, il est apparu que ces maux, au lieu de disparaître, ou au moins de s'équilibrer, avaient tendance à croître simultanément. Certains en sont arrivés à préconiser des solutions extrêmes — soit le coup de frein radical qui met fin à toute inflation, soit la fuite en avant qui cherche à assurer le plein emploi à n'importe quel prix. Quoique ces positions extrêmes puissent présenter des attrait du point de vue politique, elles ne peuvent mener qu'avec peine à une solution de la crise et à au rétablissement d'une économie saine. L'erreur vient de ce que l'on pense pouvoir continuer à appliquer les mêmes lois économiques qu'à l'époque où l'économie était forte et stable.

Il faut se rendre compte du fait que ces loi peuvent cesser d'être valables et que l'on peut se retrouver dans un monde paradoxal où la poursuite de son intérêt propre fait qu'on s'en éloigne irrémédiablent.

Intérêts opposés

Les lois de l'économie reposent avant tout sur le fait que l'agent économique, quel qu'il soit, rencontre une certaine résistance dans ses transactions. Tout le monde a le même objectif — d'accroître sa possibilité d'acquérir des biens et des services et de pouvoir en disposer librement. Mais tout le monde n'a ni les mêmes ressources ni les mêmes talents pour arriver à cet objectif. Ce sont ces différences qui créent la possibilité d'échanger des biens et des services et de faire du commerce.

A la base de toute transaction il y a une opposition entre le vendeur et l'acheteur, l'un voulant le prix le plus élevé possible alors que l'autre veut abaisser la prix au minimum. Cette opposition n'est, toutefois, pas totale, car ils veulent conclure la transaction. Les prix dont ils parlent dans leurs négociations n'ont, en fin de compte, aucun signification à moins qu'ils parviennent à conclure un marché. Ce genre d'opposition se trouve à la base de toute transaction et de tout prix, qu'il s'agisse de biens, de services, de taux d'intérêt, de salaires ou de titres en bourse. Et c'est cette opposition qui permet de faire des projets. Qu'il soit consommateur ou qu'il soit producteur, chaque agent économique peut alors faire ses projets en fonction de ses propres intérêts et de ceux qu'il devine chez ses «adversaires». L'opposition entre ces intérêt garanti qu'on arrive à un prix et le grand nombre de transactions semblables garanti que le prix reste stable.

Les prix qui sont ainsi établis servent de repères aux transactions subséquentes. Les acheteurs et les vendeurs ont une idée générale du prix qu'il peuvent obtenir sur le marché, ce qui leur permet de faire des projets bien à l'avance en fonction de leurs besoins et de leurs moyens. Si les prix restent stables ou ne varient que lentement, il est notamment possible de faire des projets très précis et de garantir l'utilisation de ses ressources avec un minimum de gaspillage. Mais si les prix se mettent à changer trop fortement, on ne pourra plus faire des projets à long terme et l'on aura tendance à mener ses affaires uniquement en fonction de la prochaine transaction. Les changements de prix ont alors tendance à prendre le dessus dans les calculs et à obnubiler les autres considérations. On recherche le meilleur prix sans avoir une idée claire de l'utilité de la transaction elle-même.

Spéculation

La manifestation la mieux connue de ce phénomène est la spéculation qui peut s'emparer des marchés quand les prix sont à la hausse. On achète des actions tout simplement parce que l'on s'attend à ce que la hausse des cours continue sans avoir d'idée claire sur leur valeur à long terme. Les industriels et les commerçants accumulent des stocks pour la même raison, sans trop se soucier s'ils trouveront des acheteurs une fois que les prix auront augmenté.

Quoiqu'à la longue les prix aient toujours tendance à grimper, le phénomène inverse peut aussi se produire. Il s'agit alors d'un effondrement du marché, qui peut ne durer que peu de temps, ou de la déflation qui entraîne une baisse générale de tous les prix. Personne ne veut alors acheter, car il suffit d'attendre pour pouvoir acheter à meilleur prix. Ceux qui ont emprunté pour remplir leurs stocks ou pour spéculer doivent à tout prix vendre pour rembourser leurs dettes, ce qui déprime encore davantage les prix. Ce mouvement à la baisse provoque une véritable dépression quand la baisse des prix enlève tout intérêt à investir, que ce soit dans les immobilisations industrielles et commerciales ou dans l'immobilier.

Malgré ces graves troubles, tout semble continuer à suivre les lois de l'économie et ce n'est qu'avec peine que l'on s'apperçoit que les déséquilibres ont vidé ces lois de leur contenu. Pour qu'une loi ait un sens, il faut qu'elle décrive comment certaines circonstances conduisent à un certain résultat. Par exemple, la loi de l'offre et de la demande établit un lien entre les possibilités de produire une certaine marchandise et les besoins des consommateurs pour cette marchandise. L'expression de ce lien sera un prix.

Prix indéterminés

Dans une période de forte inflation ou de déflation, l'offre et la demande, au sens le plus concret, pour une marchandise aura tendance à ne jouer qu'un rôle extrêmement diminué dans l'établissement du prix. Dans l'esprit des acheteurs et des vendeurs, ce sera le prix lui-même et ses fluctuations anticipées qui sera déterminant dans leurs décisions. Au fur et à mesure que le déséquilibre économique s'aggrave, c'est le prix qui détermine le prix. Autant dire qu'il n'est pas déterminé du tout.

Dans ce jeu de colin-maillard, tant les gouvernements que les entreprises et les particuliers prennent des décisions irrationnelles qui vont souvent à l'encontre de leur propre intérêt. La capacité de penser à un avenir plus éloigné que quelques mois est atrophiée et toute la vigueur d'un pays est dépensée à vivre au jour le jour. C'est ce qui s'est produit lors de la dépression des années trente et c'est ce que vivent des pays comme l'Argentine qui connaissent actuellement une inflation galopante.

Ce n'est pas que les lois de l'économie sont fausses. Elles ont tout simplement disparu.

Vers une profonde révision de la stratégie des prix de l'OPEP

CHYPRE — Les nouvelles pressions à la hausse sur les taux d'intérêt et le dollar américain ont tellement renchéri le pétrole sur le marché que l'OPEP pourrait être forcé de réviser à nouveau sa stratégie des prix. Mais cette fois, il faudra beaucoup plus que des ajustements de production ou de différentiels de prix pour freiner le dernier assaut des acheteurs contre l'arabe léger, le grand pétrole de référence de l'OPEP.

ROBERT POULIOT
(Collaboration spéciale)

La commission de surveillance de l'organisation, composée des Émirats Arabes Unis, de l'Algérie, de l'Indonésie et du Venezuela, se réunit à nouveau vendredi prochain à Vienne pour étudier les conditions du marché mondial. C'est là qu'ils tenteront d'expliquer pourquoi la production moyenne de l'Arabie Saoudite vient de chuter à un plancher record de 5 millions de barils par jour (MBJ, soit moins de la moitié du niveau enregistré à la même époque l'an dernier. C'est la seconde fois cette année que la production saoudienne flanche au-dessous de 6 MBJ. La première fois remonte à mai avec une moyenne de 5.9 MBJ.

Afin d'assumer ses objectifs budgétaires, l'Arabie Saoudite a besoin de produire une moyenne minimum de 6.2 MBJ. Jusqu'ici cette année, incluant le mois d'août, la production moyenne par mois a été de 7.78 MBJ, en baisse de 22 pour cent sur la même période de l'an dernier. Mais il faudrait une nouvelle chute à 3 MBJ d'ici à la fin de l'année pour mettre en danger le seuil critique de 6.2 MBJ.

Tension croissante

Malgré tout, la tension croit en Arabie Saoudite. Une faible production pétrolière exerce des pressions considérables sur la disponibilité de gaz associé pour l'industrie locale et l'exportation de gaz liquides (butane et propane). La majeure partie de l'industrie pétrochimique naissante du royaume dépend essentiellement du gaz naturel comme matière première et l'une des façons de satisfaire ces besoins était de maximiser la production d'arabe léger, un brut extrêmement riche en gaz associé.

Toutefois, la faiblesse du marché international et la nécessité de renforcer les prix du pétrole léger, le rapport historique de la production saoudienne, 65% de brut léger versus 35% de brut moyen et lourd, a dû être modifié le mois dernier pour un ratio de 55%-45%. L'opération n'a cependant eu aucun effet sur le marché puisque l'arabe léger s'échange à $2.30 (américains) le baril en-deça du prix officiel sur les marchés libres. Déjà, la piètre performance pétrolière saoudienne cet été a entraîné une pénurie de gaz durant la période de jeûne du Ramadan (mi-juin à mi-juillet) juste au moment où les centrales électriques et de dessalement tournent à pleine capacité.

Inquiétude financière

Mais l'inquiétude de la «maison des Saud» est avant tout d'ordre financier. Malgré des allocations budgétaires de $92 milliards américains en 1982-83, le ministre des Finances Mohammed Ab Al-Khail affirmait au printemps qu'il ne serait pas nécessaire de puiser dans les réserves financières du pays.

Toutefois, les derniers sursauts militaires au Moyen-Orient pourraient changer ces pronostics en gonflant considérablement les responsabilités financières du royaume.

Au mieux, un règlement de paix entre l'Iraq et l'Iran pourrait coûter au royaume quelque 800,000 barils par jour de production pendant une année entière pour couvrir les réparations de guerre exigées par Téhéran. En outre, Bagdad aussi réclamera du capital frais pour reconstruire son industrie au sud et relancer sa production pétrolière.

Vient ensuite la facture de la guerre au Liban. Le coût de la reconstruction du «pays des cèdres», du rétablissement de dizaines de milliers de Palestiniens (les commandos et leurs familles) à travers le monde arabe et les lourdes pertes en équiment subies par la Syrie aux mains des forces israéliennes pourrait s'élever à une autre tranche de 100,000 barils par jour.

L'Arabie Saoudite devra donc produire un minimum de 7.1 MBJ au cours du calendrier islamique courant, un objectif qui paraît difficile à réaliser. Ces facteurs contribuent donc à augmenter la tentation de réduire les prix. Car malgré la baisse rapide des inventaires de produits pétroliers à travers le monde industriel, les perspectives de reprise du marché restent modestes. Au mieux, selon plusieurs observateurs de l'OPEP et analystes européens, la production combinée de l'OPEP pourrait augmenter au dernier trimestre à 20 MBJ. Mais certaines prévisions plus pessimistes fixent ce plafond à 19 MBJ, soit à peine un million de plus qu'aujourd'hui. Et à moins que Riyad n'ajuste ses prix, la majeure partie de cette augmentation ira à l'Afrique et à l'Amérique latine.

La Commission fiscale du Congrès approuve le projet de loi Reagan

WASHINGTON (UPI, AFP, Reuter)-La Commission de négociation fiscale du Congrès américain a approuvé, tôt hier matin, le projet de loi fiscal présenté par le président Reagan, qui prévoit $98.3 milliards en impôts nouveaux et vise à diminuer l'important déficit du budget américain.

Au terme de dix jours de négociations marathon, sénateurs et membres de la Chambre des représentants, sont arrivés à un compromis équilibrant les nombreuses et diverses mesures proposées par le projet de loi.

Celui-ci contient en effet plus de 100 articles différents, proposant une grande diversité de mesures fiscales concernant tant les sociétés et le monde des affaires que les particuliers et les analystes politiques considèrent que son approbation par le Congrès n'est pas encore assuré.

La Commission a ainsi approuvé une forte augmentation de la taxe sur les cigarettes, laquelle passera de huit cents à seize cents pour les trois prochaines années. Elle a également approuvé une augmentation des droits sur le téléphone, l'annulation de certains avantages fiscaux dont bénéficient les sociétés et l'instauration d'une retenue fiscale automatique de 10 p.cent sur les dividendes et les intérêts. A la dernière minute cependant, les négociateurs ont accepté de reporter à plus tard l'application de cette dernière mesure particulièrement controversée.

Par ailleurs, entrevoyant la bataille qui devra être livrée pour faire adopter le projet de loi par le Congrès, la Commission a approuvé l'extension de l'assurance-chômage pour les travailleurs sans emploi depuis une longue période, extension de dix semaines.

Les prestations

Pour compenser le coût du programme d'aide sociale évalué à $2 milliards, la Commission a accepté d'abaisser de $20,000 à $12,000 pour les célibataires et à $18,000 pour les couples, le seuil à partir duquel les prestations de chômage seront imposées.

La bataille pour faire adopter au Congrès ce projet de loi fiscal n'est cependant pas encore gagnée. Le fait est que nombre de parlementaires, Démocrates, mais aussi Républicains qui se proclament «orthodoxes», répugnent à entériner une augmentation de la fiscalité à trois mois des élections législatives.

Ils sont appuyés en cela par une coalition d'intérêts privés qui s'organise et paraît bien décidée à tout faire pour obtenir le rejet du projet de loi.

Ainsi, selon le président de la Chambre de commerce des Etats-Unis, M. Richard Lesher, l'aggravation projetée de la fiscalité constitue une «déviation substantielle» du programme économique initial de Reagan fondé sur une diminution des impôts. Elle risque fort de faire avorter la reprise attendue, ajoute M. Lesher, qui affirme que si l'on veut véritablement réduire l'énorme déficit budgétaire, il convient plutôt de réduire encore les dépenses publiques.

Le président Reagan, que la «fronde» de certains de ses supporters a contraint à annuler des vacances en Californie, a fait une visite inattendue, vendredi, dans la salle de presse de la Maison Blanche, pour défendre son projet. Pendant tout le week-end, le président a continé de communiquer depuis Camp David avec les parlementaires afin de trouver des appuis à son projet, essentiel, selon lui, pour assurer la reprise de l'économie.

Appels téléphoniques à l'étranger en hausse

Les Canadiens aiment voyager...par téléphone. C'est ce qui ressort de chiffres compilés récement par Téléglobe Canada.

Malgré une importante baisse des tarifs pour les appels internationaux composés par l'abonné, allant jusqu'à 15 pour cent, la société de la Couronne a enregistré pour l'exercice 1981-82 une augmentation de ses revenus de 25 pour cent. Ceux-ci se chiffrent à $170 millions.

PIERRE D'AMOUR

Les revenus provenant du service téléphonique international ont grimpé de 32 pour cent ou de $31.6 millions de dollars, soit la plus forte augmentation réalisée par une division de cette société de télécommunications. Cette année, le seul trafic d'appels téléphoniques acheminés par Téléglobe atteint 210 millions de minutes, comparé à 200 millions de minutes l'an dernier. Cela représente, pour chaque Canadien adulte (18 ans et plus), un appel téléphonique de trois minutes, à l'extérieur du pays, à tous les trois mois.

Toutefois, l'impact de la conjoncture difficile commence à se faire sentir dans le domaine des télécommunications internationales. Un porte-parole de la société de la Couronne estime que le rythme de croissance des appels ralentira quelque peu en 1983 et atteindra 15 pour cent, au lieu du 24 pour cent de 1982.

Le trafic du service télex s'est accru de 14 pour cent, pour les messages en partance du Canada, et de 18 pour cent pour les arrivées. Cela a fait croître les revenus télex de $1.6 million.

On note, cependant, une légère diminution du trafic télégraphique qui correspond à la perte de vitesse mondiale de cette technologie.

Les profits nets de Téléglobe augmentent de $10.4 millions cette année et sont portés à $47.1 millions. Cela a permis à Téléglobe de verser $9.4 millions au Trésor fédéral en guise de dividende, soit 20 pour cent des bénifices nets de l'entreprise.

Séminaires pour REPRÉSENTANTS-VENDEURS

Une formation adaptée aux exigences du métier

Le Centre de formation des professionnels de la vente du Collège Marie-Victorin offre une série de quatre séminaires abordant diverses étapes du processus de vente. Ces séminaires s'adressent aux vendeuses et aux vendeurs qui ont déjà quelques années d'expérience, aux représentants commerciaux et aux vendeurs à commission.

Les séminaires sont conçus de façon, telle que chacun constitue une unité complète en soi et qu'ils peuvent être suivis dans n'importe quel ordre.

Les séminaires sont animés par une équipe de professionnels de la vente à laquelle se joignent des spécialistes de diverses disciplines. Chaque séminaire dure dix heures (le vendredi de 18h à 21h et le samedi de 8h à 17h) et est offert à un maximum de 30 personnes à la fois, selon des méthodes qui ont fait leurs preuves.

- **Séminaire «Que veulent vos clients?»** Prochaine session: 27 et 28 août
- **Séminaire «Comment répondre aux objections de vos clients?»** Prochaine session: 10 et 11 septembre
- **Séminaire «Comment réussir une vente?»** Prochaine session: 24 et 25 septembre
- **Séminaire «Gestion du temps et du territoire de vente»** Prochaine session: 8 et 9 octobre

Pour renseignements et inscriptions:

CENTRE DE FORMATION
DES PROFESSIONNELS DE LA VENTE
du Collège Marie-Victorin

7125, rue Marie-Victorin
Montréal (Québec) H1G 2J7
Tél.: 325-4414

5e SOLDE ANNIVERSAIRE

OFFRES DE SERVICES SPÉCIALES

Nettoyage et réglage des freins GRATUIT

CHANGEMENT D'HUILE pour voitures et petits camions $9.99

ALIGNEMENT DES ROUES incluant train avant et vérification de la suspension $13.99

VÉRIFICATION DE SÉCURITÉ incluant inspection en 19 points $19.99

BATTERIE MOTORCRAFT 12V 55 amp. R-22-FCB $39.99 — 29 seulement en stock

REMISE À NEUF DE TRANSMISSION AUTOMATIQUE pour voitures et petits camions FORD $289.00 — 20% de réduction sur le prix courant des pièces

PEINTURE COMPLÈTE toutes voitures et camions légers. Supplément pour changement de couleur et travail de carrosserie si nécessaire. $399.00

INSTALLATION DE L'AIR CONDITIONNÉ 1981-1982 LTD $899.00

CES OFFRES SONT VALABLES UNIQUEMENT SUR PRÉSENTATION DE CE COUPON. UN COUPON SEULEMENT PAR CLIENT.

LUNDI À VENDREDI

Pièces libre-service: 8 à 17 h.
Service: 8 à 18 h.
Salle de montre: 9 à 21 h.

action FORD

CETTE OFFRE SE TERMINE LE 31 AOÛT 1982

FORD

4901 ouest, Jean-Talon 731-8271
près de Décarie

ÉCONOMIE ET FINANCE

Regroupement des boutiques de mode au Québec

■ L'engouement pour le regroupement qui, depuis le début de la récession, s'empare de la PME québécoise, a maintenant atteint l'industrie de la mode, plus précisemment les boutiques de jeans. En effet, une demi-douzaines de compagnies réunissant 53 boutiques, de Montréal à la Côte-Nord, se sont rassemblées sous la bannière de Modaction.

PIERRE D'AMOUR

Ce nouveau groupement se justifie tant par un besoin financier qu'un besoin de marketing, explique la directrice de Modaction, Lise Cardinal. «Nous voulons améliorer la crédibilité et l'image des boutiques de jeans et retrouver notre importance auprès des fournisseurs pour concurrencer les grosses chaines et les magasins grossistes».

Pour Lise Cardinal, le propriétaire de boutique de jeans est un homme d'affaires professionnel. Les critères d'adhésion du groupement Modaction sont très stricts. Il faut que la boutique soit l'unique gagne-pain du membre. Il faut aussi que le candidat fasse la preuve de sa rentabilité et que ses inventaires soient à 60 pour cent composés de jeans.

«Tous les membres de l'organisme sont en voie de s'informatiser pour mieux contrôler leurs inventaires», poursuit Mme Cardinal. Ces boutiques renouvellent leurs stocks au moins dix fois l'an.

Marché en régression

Le vêtement jeans garde toujours son attrait au Québec. Cependant les ventes diminuent depuis quelques années. Selon Mme Cardinal, cela s'explique par la conjoncture économique difficile et le vieillissement de la population. Il n'en demeure pas moins que les boutiques Modaction ont réalisé un chiffre d'affaires consolidé de $14 millions, en 1981, même si 10 des 53 boutiques ne comptaient pas une année d'existence. Cette année, le groupe vise $18 millions.

La directrice de Modaction estime que le groupement représente déjà 40 pour cent du marché qui totalise quelques $45 millions de dollars au Québec. Cette part du marché pourrait grimper jusqu'à 60 pour cent si la campagne de recrutement récemment amorçée par Modaction porte fruit.

Le regroupement apporte plusieurs avantages à ses membres, précise Mme Cardinal. Il y a, d'une part, les marques maisons comme Chicago, Space et Collégial, qui donne à Modaction un attrait particulier. Le pouvoir d'achat accru des boutiquiers leur permet d'autre part de faire pression sur les fournisseurs pour qu'ils développent des styles propres aux boutiques du réseau. Il y aura aussi une promotion spéciale Modaction, la première, à l'occasion de la rentrée scolaire. Elle aura coûté près de $100,000. Quant aux chaines et aux grossistes, Mme Cardinal affirme que Modaction ne cherche pas à leur faire un mauvais parti: «Nous voulons simplement reprendre la part du marché qui nous appartenait avant que les gros magasins ne découvrent la popularité des jeans».

Fermeture des Scieries La Tuque

■ LA CROCHE (PC) — Les Scieries La Tuque interrompront à compter de demain les activités de leur usine de La Croche, pour une période de temps indéterminée. Une douzaine d'employés seront affectés par l'arrêt de travail.

Le gérant des opérations forestières de Multigrad Inc., compagnie mère des Scieries La Tuque, M. André Mongrain, a confirmé la nouvelle, vendredi. Il a expliqué que la conjoncture économique, notamment la difficulté d'écouler les imposants inventaires de bois, était à l'origine de la décision.

L'usine de contreplaqué de Multigrad à Shawinigan a d'ailleurs également cessé la production, hier soir, causant la mise à pied de quelque 80 travailleurs.

La filiale de La Croche produit quant à elle du bois d'oeuvre destiné à l'industrie du meuble. La fermeture de 25 compagnies de meubles au Québec depuis janvier a considérablement réduit les possibilités de mise en marché. Les Scieries La Tuque ont amassé pendant ce temps un inventaire de 800,000 pieds de bois.

NOMINATION AMDAHL



David McGlaughlin

La Corporation Amdahl de la Californie annonce la désignation de M. David McGlaughlin au poste de président d'Amdahl Ltée. M. McGlaughlin se joint à Amdahl avec plus de 20 années d'expérience dans l'informatique au Canada. Récemment, il était le président d'un des plus gros fournisseurs d'équipements périphériques. Amdahl est le plus gros fournisseur au Canada d'ordinateurs compatibles de grande puissance.

PERMA STAMP
FAIT DE MEILLEURES IMPRESSIONS

SAUVEZ TEMPS ET ARGENT!
• PAS BESOIN DE TAMPON
• L'ENCRE EST DANS LE TIMBRE
• DES MILLIERS D'IMPRESSIONS
• AUCUN RÉ-ENCRAGE NÉCESSAIRE



MERVEILLEUX POUR
– CHANGEMENT D'ADRESSE
– ENDOSSEMENT DE CHÈQUES
– LA PERCEPTION
– ADRESSE DE RETOUR

COMMANDEZ PAR TÉLÉPHONE ET UTILISEZ VOTRE CARTE VISA
W.D. ARMSTRONG INC.
651 NOTRE-DAME O.
MONTRÉAL 842-5881

Pour vous aussi messieurs
le cours de base de fine cuisine familiale
d'Henri Bernard
Premier cours à titre d'essai inçluant dégustation et livret.
se répétant du 31 août au 16 septembre
Institut Culinaire Henri Bernard
Renseignements et réservation 843-6481
2015, de la Montagne, Montréal

ENTREPRISES PETRO-CANADA INC.
(autrefois Petrofina Canada Inc.)

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que le Conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende de $1.20 par action, en fonds canadiens, sur les actions ordinaires existantes de la Société, payable le 30 septembre 1982 aux détenteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 31 août 1982 (ci-après dénommée "moment d'inscription") et aux détenteurs respectifs actuels des titres au porteur existants au moment d'inscription.

Les chèques de dividende aux montants appropriés seront envoyés aux détenteurs inscrits y ayant droit le ou vers le 30 septembre 1982.

AVIS EST DE PLUS DONNÉ que le coupon n° 42 attaché aux titres au porteur a été déclaré dû et payable en rapport avec ce dividende. Afin d'en toucher le paiement, les détenteurs actuels des titres au porteur existants au moment d'inscription devront présenter ledit coupon n° 42 à compter de la date du paiement, soit le 30 septembre 1982 à l'un ou l'autre des bureaux suivants:

La Banque Royale du Canada,
Édifice de la Banque Royale,
1, Place Ville-Marie,
Montréal, Québec, Canada.

Société Générale de Banque,
Montagne du Parc 3,
1000 Bruxelles, Belgique.

Banque Bruxelles Lambert,
Rue de la Régence 2,
1000 Bruxelles, Belgique.

Crédit du Nord,
6 & 8, boulevard Haussmann,
75009 Paris, France.

Banque Générale du Luxembourg,
14, rue Aldringen et 27, avenue Monterey,
Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Banque Internationale à Luxembourg,
2, boulevard Royal,
Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Tout montant de taxe devant être retenu suivant la loi sera déduit du paiement de dividende.

Par ordre du Conseil,
Alex. W. McLeod,
Vice-président et secrétaire

Daté à Montréal, Québec, Canada, le 19 juillet 1982

CDC
corporation de développement du canada

DIVIDENDE No 28
ACTIONS PRIVILÉGIÉES CATÉGORIE B

Avis est par les présentes donné qu'un dividende trimestriel de $2.00 l'action sur les actions privilégiées catégorie B, en circulation, a été déclaré payable le 1er octobre 1982 aux détenteurs de ces actions privilégiées inscrits à la clôture des affaires le 1 septembre, 1982.
Le dividende est payable en espèces, ou l'équivalent en actions ordinaires de la Corporation, aux action-naires qui participent au programme de dividendes en actions.

Pour le Conseil d'administration.
le secrétaire
Claude R. Marchand

Vancouver,
Colombie-Britannique
le 28 juin, 1982

dominion textile inc.

Dividende nº 238 sur actions ordinaires
Dividende nº 239 sur actions privilégiées de premier rang

Un dividende trimestriel de 0,18$ par action ordinaire et un dividende de 1,75$ par action privilégiée de premier rang ont été déclarés par le conseil d'administration pour le trimestre finissant le 30 septembre 1982. Ces dividendes seront payables le 15 octobre 1982 aux actionnaires immatriculés à la clôture des affaires, le 16 septembre 1982.

Le secrétaire, C. M. Beck
Montréal,
le 4 août 1982

ENTREPRISES PETRO-CANADA INC.
(autrefois Petrofina Canada Inc.)

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que le Conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende de 46.875 cents par action, en fonds canadiens, sur les actions existantes privilégiées rachetables, convertibles, à dividende cumulatif de $1.875 de la Société, payable le 30 septembre 1982 aux détenteurs inscrits à la fermeture des bureaux le 31 août 1982.

Par ordre du Conseil,
Alex. W. McLeod,
Vice-président et secrétaire

Daté à Montréal, Québec, Canada, le 19 juillet 1982

La Banque Nationale vous offre

La combinaison gagnante. Demandez-la!



Renseignez-vous, il y a un premier prix de $25 000 plus boni et plus de 600 autres prix à gagner avec les certificats de dépôt de la Banque Nationale.

Pour obtenir un rendement avantageux sur vos épargnes personnelles et participer au concours, il suffit d'investir, du 16 août au 15 octobre 1982, dans les certificats de dépôt de la Banque Nationale, qu'il s'agisse des certificats à taux fixe ou des tout nouveaux certificats à taux variable. Et si vous investissez dans un nouveau certificat à taux variable, vous obtenez deux fois plus de bons de participation.

Demandez tous les détails et le règlement du concours dans nos succursales. Vous y trouverez la combinaison gagnante parce que de vos dépôts...nous autres, on s'en occupe à la Banque Nationale.

BANQUE NATIONALE
Nous, on s'en occupe.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B.: Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

LES OFFRES D'AFFAIRES / 286-7111

705 HYPOTHÈQUES

AVONS prêteurs privés ou autres, 2e lie, intérêt seulement si désiré, jour soir fin semaine 525-2661.

AVONS prêteurs privés ou autres, 2e lie, intérêt seulement si désiré, jour soir fin semaine 525-2661.

BALANCE de vente à vendre, 2e hypothèque, $18,000 pour $15,600, rendement de 25%, bonne garantie, notaire, 381-9268.

BESOIN de $15,000 en 2e, après 1ère de $45,000 sur 8 logements, "cold flat". Parc extension. Revenu $16,000, très bon risque, appeler entre 1hPm et 5hPm, 663-3182.

NOTAIRES, hypothèques confidentiellement négociées, 694-2543.

PRÊTS temporaires 1ère, 2ème, Mtl-banlieue, évaluation 254-3464.

1ère et 2e hypothèques
Placements Centron Inc.
482-7796, soir: 482-7053

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

AVEZ-VOUS des idées ou inventions? Nous étudions tous projets, nous nous occupons de la commercialisation. 255-4395.

ELEVAGE DE VERS, déboursé minimum, opérez de votre demeure, pas d'inventaire à acheter, toute aide incluse. 455-5693.

ETRE riche un jour? Cessez de rêver, soyez-le maintenant, voici votre chance. Idéal pour personne ambitieuse. Excellent plan de mise en marché d'un révolutionnaire produit naturel: Aloe Vera. Aucun investissement nécessaire. Intéressé? Appelez: 620-8433, 472-7089.

FABRICANT de vases et cadeaux en céramique demande distributeur(trice). 337-4710.

FRANCHISE produitspharmaceutiques, territoires exclusifs. Investissement $1,000. à $5,000. 525-5311

MANUFACTURIERS
Nous sommes une organisation spécialisée dans la vente. Nous pouvons vous garantir $350,000 et plus par année. Pour rendez-vous appelez le C.V.C. 843-5570

710 OCCASIONS D'AFFAIRES

NOUVEAU MARCHE AUX PUCES Valleyfield, réservez maintenant, 484-9697, 514-486-3294, 1-371-8443

VOUS VOULEZ un 2e revenu, essayez l'elevage de chinchillas, 10 ans d'expérience, 514-743-4721.

712 ASSOCIÉS DEMANDÉS

ASSOCIE demandé pour commerce idéal dans notre contexte économique. Existant depuis 10 ans. Investissement garanti. 842-0273, jour seulement.

CHERCHONS associé actif avec investissement moyen. Urgent. 255-4395.

715 SERVICES FINANCIERS

AIDE consolidation, dettes personnelles, pré-saisie, pré-faillite, 255-4450.

CHERCHE $75,000 à $200,000 pour manufacturer isolants de serres, faire gonfler, capteurs solaires gonflés. Ecrire: M. Leblanc, R.R. 1, Waterloo, P.Q., J0E 2N0

CONSOLIDATION DE DETTES Pré faillite, pré saisie, hypothèques, impôts. 932-2565.

FINANCE: Analyses de projets, études de rentabilité, plans de redressement, financement, honoraires à la portée des PME 687-0831.

L'HOMME A CONNAITRE! 1ère, 2e. Achetons balance de vente. 733-4214. Claude St-Onge, courtier

720 EXPERTISES IMMOBILIÈRES

GESTION d'immeubles par des spécialistes, prix très compétitifs, duplex et plus. 667-9873.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS
N.B.: Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes



OPTOMÉTRISTE
DEMANDÉ
POUR TRAVAIL À QUÉBEC
rémunération garantie
voiture fournie
écrire à :
LA PRESSE, réf. 12030
C.P. 6041, Succ. A
Montréal H3C 3E3

École secondaire francophone recherche
COORDONNATEUR DES ÉTUDES GÉNÉRALES ET DES PROFESSEURS HAUTEMENT QUALIFIÉS
Prière d'envoyer curriculum vitae à:
Station Snowdon,
Boite Postale 154
Montréal, Québec H3X 3T4

Professeurs en sciences administratives

Le département des sciences administratives de l'**Université du Québec à Hull** dessert des programmes de 1er cycle (Administration, Sciences comptables, Relations industrielles et Informatique) et de 2e cycle (Maîtrise en gestion de projet, Certificat de 2e cycle en management des services publics régionaux), ainsi qu'une gamme de certificats au 1er cycle (Administration, Informatique, Economique, Sciences comptables). Ce département est à la recherche de professeurs réguliers dans les disciplines suivantes:

DISCIPLINES	DOMAINE D'EXPERTISE	TITRES ET COMPETENCES
RELATIONS INDUSTRIELLES:	Négociation collective, Sociologie du travail, Syndicalisme	Posséder une scolarité de 3ième cycle dans le domaine des relations industrielles ou l'équivalent
INFORMATIQUE:	Informatique	Posséder une scolarité de 2ième cycle dans une discipline appropriée ou un diplôme de 1er cycle avec une expérience de cinq (5) ans dans l'exercice de responsabilités pertinentes
SCIENCES COMPTABLES:	Comptabilité	Posséder un diplôme de 1er cycle en administration ou en comptabilité et une expérience de cinq (5) ans dans l'exercice de responsabilités pertinentes

RENSEIGNEMENTS SUPPLEMENTAIRES:

Traitement: Selon la convention collective en vigueur

Date d'entrée en fonction: Septembre 1982

Lieu de travail: Hull

Date limite: Faire parvenir votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae avant 16h30 le 27 août 1982

Adresse de la correspondance:

Directeur du département des sciences administratives
Université du Québec à Hull
Case postale 1250, succursale B
Hull, Québec J8X 3X7

Université du Québec à Hull

82-83-010